



Banque Mondiale – ESMAP



**Enda tm
Programme Energie**

Rapport de Synthèse

ATELIER MULTISECTORIEL ENERGIES MODERNES ET REDUCTION DE LA PAUVRETE

4 au 6 Février 2003
Dakar, Sénégal

TABLE DES MATIERES

Résumé
Liste des sigles
Introduction

I. ENJEUX ET DEFIS

1.1 Pauvreté énergétique en Afrique
1.2 Enjeux de l'après Johannesburg
1.3 Opportunités offertes par le NEPAD

II. LIENS ENTRE L'ENERGIE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

2.1 De l'articulation des politiques énergétiques nationales avec les objectifs de développement pour le millénaire et les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté : Panel des Ministres ou des chefs de délégation

2.2 De l'impact pratique de l'utilisation d'énergies modernes : Témoignages introductifs
2.2.1 Promotion des énergies nouvelles et renouvelables axée sur les femmes
2.2.2 Energie dans l'agriculture
2.2.3 Energie et eau
2.2.4 Energie et éducation
2.2.5 Le vécu du consommateur au Mali

III. APPORTS DE L'ENERGIE AUX AUTRES SECTEURS

3.1 Le Partenariat Global pour l'Energie Villageoise

3.2 Groupes de travail sectoriels
3.2.1 Agriculture
3.2.2 Education
3.2.3 PME / PMI
3.2.4 Eau / Environnement
3.2.5 Santé

IV. MECANISMES D'ACCES A L'ENERGIE

4.1 Etude de cas
4.1.1 Réforme du secteur électrique et accès à l'énergie en Afrique subsaharienne
4.1.2 Le cas du GPL au Sénégal
4.1.3 La gestion de la ressource en bois et énergies de substitution : cas du PROGEDE au Sénégal
4.1.4 Les sociétés de services décentralisées (SSD)
4.1.5 Plates-formes multifonctionnelles au Mali
4.1.6 Micro-centrales hydrauliques

4.2 Modes de financement de développement des services énergétiques
4.2.1 Contraintes de financement des projets énergétiques : Vision d'un entrepreneur
4.2.2 Une nouvelle approche de développement de l'entreprenariat dans le secteur de l'énergie

4.2.3 Expérience de la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA)

4.2.4 Expérience de DANIDA

V. PLANS D'ACTION PAR PAYS POUR L'INTEGRATION DE L'ENERGIE DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

5.1 Synthèse des plans d'action

VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

6.1 Politique économique et plans d'actions des pays

6.2 Approches, implication des acteurs et renforcement des capacités

6.3 Partenariat et financement

6.4 Suivi

RESUME

L'atelier multisectoriel portant sur le thème «Energies Modernes et réduction de la Pauvreté» tenu à Dakar du 4 au 6 février 2003 a vu la représentation au plus haut niveau des pays participants par les ministres chargés de l'énergie. L'objectif principal de la réunion était de mettre en place un cadre de dialogue, d'analyse et d'action sur la contribution de l'énergie à la réduction de la pauvreté dans la perspective de mise en œuvre des recommandations des Objectifs de Développement du Millénaire et du sommet de Johannesburg.

Les présentations introductives axées sur la pauvreté énergétique en Afrique, le NEPAD et l'énergie ainsi que sur les enjeux de l'après Johannesburg, ont donné un aperçu sur les contraintes actuelles du continent africain quant à la mise en place d'un secteur énergétique performant. L'accès aux services énergétiques modernes pour le plus grand nombre est l'une des alternatives pouvant contribuer de manière significative à un mieux être des populations.

Une ambition et non des moindres est la réalisation d'infrastructures en vue d'une intégration énergétique régionale. L'atteinte d'un tel objectif ainsi que la réorganisation du secteur énergétique national devront nécessairement passer par la mise en place de stratégies appropriées de financement dans la mesure où le manque de moyens financiers pour la mise en œuvre des politiques constitue l'une des contraintes majeures des pays africains.

Le secteur énergétique des pays sahéliens est encore très fortement dominé par les énergies traditionnelles et les importations de produits pétroliers. Dans les objectifs nationaux de mise en œuvre de la politique énergétique, les options prioritaires actuelles sont la réduction de la pauvreté, l'électrification décentralisée et l'interconnexion des réseaux. A celles - là s'ajoutent les objectifs sous régionaux de développement des réseaux électriques.

Les services énergétiques contribuent de façon significative à l'impulsion de tous les secteurs de développement économique et social ainsi que dans toutes les activités humaines pour l'atteinte de meilleures conditions de vie. Ce mieux être passe par la disponibilité des services énergétiques adéquats pouvant contribuer à la diversification des activités et à la génération de revenus substantiels. L'agriculture, l'eau, l'éducation, la santé, sont autant de secteurs parmi d'autres pour lesquels l'énergie joue un rôle essentiel. Les apports d'énergies modernes dans tous les processus tendent à faciliter et à pérenniser les activités.

Dans cette perspective, le Partenariat Global pour l'Energie Villageoise (GVEP) se propose pour cette décennie de contribuer à la réalisation des objectifs de développement du millénaire dans le cadre du développement social, de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté. Initié par la Banque Mondiale, le GVEP est une réponse face aux problèmes d'accès à l'énergie en vue d'accélérer la mise à disposition de services énergétiques modernes aux populations.

Au-delà de cette initiative, plusieurs expériences ont été tentées dans les pays mettant en évidence des tentatives de mise en place de mécanismes d'accès à l'énergie. Ces mécanismes ont été analysés à travers des études de cas portant sur la réforme du secteur électrique et l'accès à l'énergie, la butanisation, la gestion des ressources, les sociétés de services décentralisés, les plates-formes multifonctionnelles et les micro centrales hydrauliques. Certaines de ces études présentent des projets énergétiques qui s'inscrivent dans une dynamique d'innovation, d'implication des populations, de protection de l'environnement et

de mise en place d'activités pouvant être pérennisées par les populations tout en contribuant à la génération de revenus.

Les modes de financement de développement des services énergétiques assez diversifiés sont en cours dans les différents pays. Différentes approches ont été mises en place face aux difficultés réelles d'accès au financement par les différents groupes d'acteurs. Le programme AREED, nouvelle approche de développement de l'entrepreneuriat dans le secteur de l'énergie, l'expérience de la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal et l'expérience de DANIDA sont des exemples de facilitation d'accès aux financements à des conditions « souples » et dans une optique de réduction de la pauvreté.

L'Atelier a donné l'occasion à travers des groupes de travail d'identifier l'apport de l'énergie à des secteurs tels que l'agriculture, l'éducation, les PME/PMI, l'eau et la santé, à partir des priorités sectorielles, des services et des options énergétiques. En outre, il a été élaboré des plans d'action nationaux pour l'intégration de l'énergie dans la lutte contre la pauvreté. Il a été reconnu que l'élaboration du CSRP nécessite la prise en compte des services énergétiques dans les différents secteurs. La réflexion a été menée par chaque pays représenté afin d'identifier les éléments clés d'un plan d'action national dans une perspective de réduction de la pauvreté. L'accent a été mis sur les approches, les domaines prioritaires et le suivi.

Les pays présents se sont engagés à finaliser dans les meilleurs délais le plan d'action qui va servir de cadre de mise en œuvre et de financement des programmes ultérieurs avec l'appui de la Banque Mondiale.

Un certain nombre de recommandations ont été faites pour une meilleure prise en compte des résultats de l'atelier. Ces recommandations concernent de manière spécifique les domaines suivants : la politique économique et les plans d'actions des pays - les approches, l'implication des acteurs et le renforcement des capacités - le partenariat et le financement - le suivi.

Liste des sigles

APRODEST : Association pour la Promotion et le Développement des Sciences et Techniques
AREED : African Rural Energy Enterprise Development
ASCOMA : Association des Consommateurs du Mali
ASER : Agence Sénégalaise d'électrification rurale
BAD : Banque Africaine de Développement
CNCA : Caisse Nationale de Crédit Agricole
CSLP : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSRP : Cadre Stratégique de Réduction de la Pauvreté
DANIDA : Coopération Danoise
DSRP : Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
ENDA : Environment and Development Action
EDF : Electricité de France
EDM : Energie du Mali
ESMAP: Programme conjoint PNUD-Banque Mondiale d'Assistance de Gestion du Secteur Energétique
ENR : Energie Nouvelle et Renouvelable
ERD : Electrification Rurale Décentralisée
FEM : Fonds pour l'Environnement Mondial
FOPEN : Fédération des Organisations Paysannes pour la Promotion des Energies Nouvelles et Renouvelables
GIE : Groupement d'intérêt Economique
GPL : Gaz de Pétrole Liquéfié
GVEP : Partenariat Global pour l'Energie Villageoise
GW : Giga Watt
IEC : Information Education Communication
IRA : Infections Respiratoires Aiguës
LVIA : Laic Volunteers Italian
NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OMVS : Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal
ONG : Organisation non Gouvernementale
PACT : Programme d'action, à court terme
PME : Petite et Moyenne Entreprise
PMI : Petite et Moyenne Industrie
PNUD : Programme des Nations Unies pour l'environnement et le développement
PTPE (PTPE) :
PROGEDE : Projet de Gestion Durable et Participatif des Ressources Naturelles
SSD : Sociétés de Services Décentralisés
TV : Télévision
VEV : Vent Eau pour la Vie
VIH/SIDA : Syndrome Immuno Déficient Acquis

INTRODUCTION

Du 4 au 6 février 2003, s'est tenu à Dakar, un atelier multisectoriel régional sur les énergies modernes et la réduction de la pauvreté. La rencontre a été co-organisée par l'Unité Energie de la Banque Mondiale et ESMAP (Programme conjoint PNUD-Banque Mondiale d'Assistance de Gestion du Secteur Energétique) en collaboration avec ENDA Tiers Monde.

Conçu comme un élément de mise en œuvre des conclusions du Sommet de Johannesburg, l'atelier qui est le premier du genre pour les pays francophones, a regroupé des représentants¹ des gouvernements, d'institutions internationales, du secteur privé et de la société civile venant du Bénin, du Burkina Faso, de la Guinée, du Mali, de la Mauritanie, du Togo et du Sénégal. Il fait suite à un autre atelier organisé en octobre 2002 à Addis Abeba (Ethiopie) et regroupant principalement six pays anglophones (Ethiopie, Ghana, Kenya, Ouganda, Tanzanie, Zambie).

Les objectifs de l'atelier, outre de constituer un cadre de dialogue entre demandeurs de services énergétiques, responsables publics ou privés et partenaires de mise en œuvre ou de financement, étaient de :

- définir la contribution de l'énergie à la réduction de la pauvreté particulièrement par l'apport des services énergétiques à d'autres secteurs, tels que la santé, l'éducation, l'agriculture, l'environnement, l'eau, etc.
- faire ressortir des mécanismes permettant d'élargir directement ou indirectement l'accès aux services permettant d'améliorer les revenus et les conditions de vie des personnes les plus pauvres.
- Trouver des éléments institutionnels et techniques concrets, qui permettraient aux pays d'initier un plan d'action dans le secteur de l'énergie en vue de la réduction de la pauvreté. Ce plan d'action enrichira par la suite la mise en œuvre des différents instruments de stratégies de lutte contre la pauvreté.

La cérémonie d'ouverture de l'atelier, présidée par le Ministre d'Etat, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique du Sénégal, a été marquée par les allocutions du Manager du Secteur Energie du Département Afrique Energie de la Banque Mondiale et du Manager ESMAP (Programme d'Assistance à la Gestion du Secteur Energie, PNUD/Banque Mondiale).

La cérémonie de clôture a été placée sous la présidence du Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget du Sénégal. L'atelier a été rehaussé par la participation des ministres et ambassadeurs du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie et de la Guinée.

Le programme de l'Atelier annexé au présent rapport, s'articule autour des sessions plénières et de travaux de groupes, à travers les modules suivants :

- **Les enjeux et la problématique énergie et réduction de la pauvreté**, module développé par des exposés introductifs (enjeux de l'après Johannesburg, la pauvreté énergétique en Afrique, le Nouveau Partenariat pour le Développement de

¹ Voir liste des participants en annexe

l'Afrique/NEPAD et l'énergie en Afrique), ainsi que par le panel des ministres et les témoignages d'utilisateurs axés notamment sur les questions relatives au genre, au secteur de l'agriculture, à l'eau, aux PME/PMI (Petites et Moyennes Entreprises/Industries) à l'éducation et aux consommateurs ;

- **L'articulation et la structure de la demande en services énergétiques**, module développé dans le cadre d'échanges en groupes de travail thématiques, mettant en évidence les apports de l'énergie aux autres secteurs (agriculture, eau et environnement, santé, éducation, PME/PMI, santé) ;
- Une **réflexion sur les solutions possibles**, d'abord à partir d'exemples pratiques déjà réalisés sur le terrain, puis de groupes de travail par pays. Ce module vise à définir un plan d'action national en vue de résoudre la problématique énergie-réduction de la pauvreté, établir des priorités, enclencher une dynamique de collaboration multi-sectorielle permettant d'enrichir la mise en œuvre des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté, et attirer les investissements nécessaires à l'accélération de la disponibilité en service énergétique. Le Partenariat Global pour l'Energie Villageoise (GVEP), une initiative regroupant 150 organisations oeuvrant pour l'accès des plus démunis aux énergies modernes, a également fait l'objet d'une présentation.

I. ENJEUX ET DEFIS

Les présentations introductives sur les énergies modernes et la réduction de la pauvreté ont permis de souligner quelques traits caractéristiques de la situation énergétique en Afrique. De même, elles ont fait ressortir entre autres, les enjeux et défis du Sommet Mondial sur le Développement Durable de Johannesburg et du NEPAD.

1.1. Pauvreté énergétique en Afrique (Ananda COVINDASSAMY, Banque Mondiale)

La situation énergétique de l'Afrique est faite de paradoxes dont le principal tient au fait que l'Afrique accuse un grand retard sur le plan énergétique, alors qu'elle dispose d'importantes réserves d'énergies fossiles. Sa part dans les réserves mondiales d'énergies fossiles se répartit comme suit : pétrole brut (7,6%), gaz naturel (6,7%) et charbon (6%). Elle dispose par ailleurs d'énormes potentialités en matière d'énergies renouvelables jusqu'ici peu exploitées, notamment l'hydroélectricité dont à peine 5% des 280 GW ont été valorisés, et l'énergie solaire.

Cette situation peut être caractérisée de « pauvreté énergétique » car pour une population estimée en 1998 à 760 millions d'habitants, représentant 13% de la population mondiale, la consommation d'énergie primaire de l'Afrique s'établissait à 480 Mtep, soit 4,6% de la consommation mondiale. Dans ce même contexte on note entre autres :

- La déforestation due notamment à l'utilisation prédominante du bois et du charbon de bois, qui couvrent 90% des besoins énergétiques domestiques en Afrique.
- La progression lente de l'accès aux combustibles modernes tels que le kérosène et le GPL.
- Le faible taux d'accès à l'électricité en milieu rural qui se situe à seulement 8% pour l'Afrique subsaharienne contre une moyenne mondiale de 44%.

Malgré ces problèmes, il existe des aspects positifs liés à la volonté politique des Etats et de la Communauté internationale d'accorder une place de choix aux services énergétiques dans les stratégies de réduction de la pauvreté et de développement durable. On peut ainsi relever :

- L'importance directe ou indirecte accordée aux infrastructures et à l'énergie dans la réduction de la pauvreté à travers le NEPAD, de même que sa spécification dans les Objectifs de Développement du Millénaire et dans le plan d'action du Sommet sur le Développement Durable de Johannesburg ;
- La reconnaissance par les Etats du rôle de l'énergie en tant que facteur clé dans la réalisation des objectifs relatifs à la santé, à l'accès à l'eau, à l'éducation et à la protection de l'environnement.
- La recherche de solutions alternatives par les gouvernements et les bailleurs pour une gestion durable des ressources forestières et une utilisation rationnelle du bois énergie en milieu rural particulièrement ;
- L'intérêt des bailleurs de fonds notamment la Banque Mondiale, pour financer les projets sur les services énergétiques axés directement sur la réduction de la pauvreté.

Au regard de la situation énergétique du continent, il convient dès lors de s'interroger sur les stratégies à adopter pour réduire la « pauvreté énergétique » en Afrique et de trouver les mécanismes de financement les plus appropriés. Des réponses ont été esquissées en ce sens, comme l'adoption d'une approche multisectorielle, l'allocation de subventions intelligentes et l'implication des investisseurs privés locaux notamment dans l'électrification décentralisée.

1.2. Enjeux de l'après Johannesburg (Dominique LALLEMENT, ESMAP)

L'urgence de la réduction de la pauvreté a été rappelée au Sommet Mondial sur le Développement Durable de Johannesburg au cours duquel les Etats ont reconnu la nécessité vitale de mettre en œuvre une approche du développement qui intègre à la fois la croissance économique, le développement social et la préservation de l'environnement. Les Chefs d'Etats y ont renouvelé leurs engagements à atteindre les objectifs de développement pour le millénaire notamment en matière de réduction de la pauvreté par l'accès à l'emploi, l'éducation et la santé.

Le consensus qui s'est établi à Johannesburg, indique que l'écart qui se creuse entre ceux qui disposent services énergétiques modernes et ceux qui en sont privés est préoccupant et qu'il devient urgent de le résorber. L'énergie a ainsi été reconnue comme un élément clé pour atteindre les objectifs de développement du millénaire. Dans ce cadre, les actions prioritaires sont de:

- Faciliter l'accès à l'énergie pour réduire la pauvreté ;
- Développer le partenariat entre le secteur public et le secteur privé pour faciliter l'accès des pauvres à des services énergétiques et l'accroissement de la production d'énergie dans les pays en développement ;
- Développer les ressources énergétiques locales avec la participation des collectivités rurales ;

- Appuyer financièrement les pays en développement pour la mise en place d'un cadre institutionnel qui assure un équilibre entre les ressources énergétiques renouvelables, la maîtrise de l'énergie et la promotion de technologies de pointe.

Face aux problèmes d'accès à l'énergie, des réponses concrètes ont été proposées comme le Partenariat Global pour l'Energie Villageoise qui vise à accélérer la mise à disposition de services énergétiques modernes auprès des populations qui en sont les plus dépourvues.

1.3. Opportunités offertes par le NEPAD (Alioune FALL, Commission Régulation Sénégal)

Le NEPAD ambitionne, dans le domaine de l'énergie, de poser les bases du développement de l'Afrique en œuvrant à combler le fossé qui sépare les pays du continent des pays développés, par la mise à disposition d'énergie de qualité, en quantité suffisante et à des prix abordables.

L'approche consiste à mettre en œuvre une politique volontariste de réalisation d'infrastructures à caractère régional afin d'accroître la taille des marchés énergétiques et de faire bénéficier les pays dépourvus de ressources de celles des pays excédentaires, à travers notamment des réseaux d'interconnexion électriques et gaziers.

Dans de nombreux pays de la sous-région ouest africaine, la stratégie de réduction de la pauvreté proposée s'appuie sur une vision à long terme et sur les efforts concertés de tous les acteurs de la vie économique et sociale. L'augmentation du nombre de personnes privées d'énergies modernes en Afrique constitue un défi à relever pour les Etats qui doivent jeter les bases d'une politique énergétique multisectorielle permettant une réduction de la pauvreté.

Dans cette perspective, le NEPAD s'est doté, dans le domaine de l'énergie, d'un Plan d'Actions à Court Terme² (PACT, 2003-2008), grâce à l'appui de la Banque Africaine de Développement (BAD).

La mise en œuvre de ces initiatives pourrait contribuer à réduire le déséquilibre énergétique de l'Afrique dans une perspective de développement durable. Aussi, il ne faudrait pas perdre de vue que l'accès à l'énergie des populations pauvres en particulier rurales dépendra de la capacité des Etats à renverser la tendance actuelle pour réduire la pauvreté, à partir de services énergétiques accessibles pour le plus grand nombre.

² Le PACT comprend, outre des études de projets, le renforcement des capacités, un projet de centrale (Projet Mepanda Uncua au Mozambique, 1300 MW, 1600 millions de US\$), huit projets d'interconnexion électrique, deux projets de gazoduc et un projet d'oléoduc.

II. LIENS ENTRE L'ENERGIE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

La problématique des liens entre l'énergie et la réduction de la pauvreté a été analysée non seulement dans le cadre des politiques nationales des pays représentés, mais aussi à travers des témoignages d'acteurs de terrain opérant dans différents secteurs socio-économiques (santé, éducation, eau/environnement, agriculture, PME/PMI).

Dans la plupart des pays ouest africains, en particulier francophones, comme le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Sénégal et le Togo, la biomasse représente environ 80% de la consommation totale d'énergie primaire. Cette utilisation a des conséquences négatives sur la santé (pollution des foyers liée au mode de cuisson) et l'environnement (déforestation...). A cela s'ajoute une forte dépendance vis-à-vis des approvisionnements en hydrocarbures, un accès très limité à l'électricité, une très faible utilisation des énergies renouvelables, l'absence quasi-totale de planification énergétique et la faiblesse des infrastructures, énergétiques.

Toutefois, pour assurer aux populations l'accès à des services de qualité en santé, éducation et eau potable et pour permettre l'amélioration de leur cadre de vie par l'offre de services adéquats en matière d'énergie, ces pays ont élaboré diverses stratégies dont la plus récente est celle axée sur la réduction de la pauvreté. Les pays ambitionnent de faciliter l'accès des populations aux énergies modernes pour développer les capacités de production, promouvoir le développement des activités de transformation et de conservation, améliorer les conditions de conservation des médicaments, d'études et d'accès à la communication, alléger les travaux des femmes, etc. L'électrification rurale décentralisée s'inscrit dans les options prioritaires définies par les Etats. A ce titre, les témoignages sectoriels fournis corroborent les choix opérés par les Etats pour les énergies modernes (solaire, éolien et énergies fossiles).

En dépit de ces choix, il subsiste plusieurs préoccupations liées à :

- la substitution de la biomasse énergie, en vue d'une transition énergétique assurant la préservation de l'environnement ;
- la diffusion à grande échelle des énergies nouvelles et renouvelables ;
- l'accès à l'énergie à moindre coût ;
- le renforcement des capacités institutionnelles et celles des autres acteurs

2.1 De l'articulation des politiques énergétiques nationales avec les objectifs de développement pour le millénaire et les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté : Panel des Ministres ou chefs de délégation

- . Son Excellence Macky SALL, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique, Sénégal
- . Son Excellence Abdoulaye Abdoukader Cisse, Ministre des Mines des carrières et de l'Energie, Burkina Faso
- . Son Excellence Hamed D. SEMEGA, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, Mali
- . Son Excellence Mohamed Ould NANY, Ministre des Affaires Economiques et du Développement Mauritanie
- . Son Excellence Mustapha KANE, Ministre de l'Hydraulique et de l'Energie, Mauritanie
- . Son Excellence Makele CAMARA, Ambassadeur de Guinée au Sénégal, représentant Son Excellence Mory KABA, Ministre de l'Hydraulique et de l'Energie, Guinée
- . Son excellence Aguibou SOUMARE, Ministre chargé du Budget, Sénégal

. Raoufou BADAROU, Directeur de l'énergie, Bénin

. Tcharabalo ABIYOU, Directeur, Togo

En plus, des réponses communes qu'ils tentent d'apporter aux problèmes liés aux services énergétiques, les pays susmentionnés ont eu à élaborer ou mettre en œuvre de manière spécifique des programmes énergétiques pour améliorer les conditions d'existence de leurs populations.

Ainsi, le **Bénin**, à travers le Schéma Directeur de l'Electrification Rurale en cours de finalisation a opté pour le développement des énergies de proximité pour la satisfaction des besoins sociaux et économiques des populations rurales. Le pays est très engagé et disposé à mettre en œuvre un projet pilote de gazéification, dans les zones de grande production cotonnière.

Le **Burkina Faso** envisage dans le cadre de sa politique énergétique d'accélérer l'électrification rurale et l'amélioration des conditions de vie des populations. Dans cette perspective, il est prévu de mettre en place un cadre institutionnel et réglementaire incitatif pour des opérateurs privés et de privilégier l'approche participative. La mise en place d'un mécanisme de financement et de promotion de l'électrification rurale ainsi que la réduction des coûts d'investissement en adoptant des techniques moins coûteuses sont des actions prioritaires. Un accent particulier sera mis sur la réduction du prix de vente de l'électricité et l'élaboration d'une planification nationale de développement de l'électrification rurale.

L'initiative entreprise par la **Guinée** dans le cadre de son programme d'électrification rurale décentralisée (ERD) vise à mettre au point des mécanismes capables de promouvoir et de soutenir le secteur privé en vue de développer des concessions d'ERD durables au service des populations non connectées au réseau conventionnel. Il s'agit en outre, de faire interagir toute une série d'acteurs comme l'Etat, les collectivités locales, les opérateurs fournisseurs de service et la banque gérant le fonds d'ERD.

Parmi ses stratégies, le **Mali** compte promouvoir et développer les initiatives locales privées pour l'électrification rurale. Ce pays bénéficie de la présence des nombreuses plates-formes multifonctionnelles, conçues pour offrir au monde rural, surtout aux femmes, une source d'énergie mécanique et électrique à moindres coûts. Ces plates-formes permettent d'améliorer les conditions de vie et les revenus des populations à travers l'allègement des tâches ménagères, la modernisation des activités artisanales, la valorisation de la production agricole, l'amélioration des conditions de santé et d'éducation, la fourniture en eau potable et en électricité.

L'Agence d'Accès Universel aux Services, mise en place par **la Mauritanie** a pour but d'améliorer à travers ses programmes d'investissement public, le taux de desserte en électricité et de promouvoir l'interconnexion des réseaux là où des économies d'échelle sont possibles. Elle envisage en outre de favoriser le recours aux énergies renouvelables et de doter les villages de moins de 1000 habitants d'un système d'électrification rurale décentralisée et ceux de 1000 habitants et plus, d'un système électrique avec réseau et possibilité de branchement.

La stratégie du **Sénégal** est fondée sur la création de richesse, la promotion et le renforcement des capacités des services sociaux de base et l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables en privilégiant une approche participative. Il existe dans ce pays des opportunités

favorables à la mise en place de programmes d'électrification rurale notamment avec la création de l'ASER (Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale).

Au **Togo**, le gouvernement vise la mise en place d'une politique énergétique axée sur l'amélioration du cadre institutionnel du secteur en définissant clairement les attributions de l'Etat et des autres acteurs du secteur. Le gouvernement met également l'accent sur la promotion des énergies renouvelables et sur une meilleure utilisation de la bio-énergie

A ces initiatives nationales, s'ajoutent des initiatives au niveau sous-régional, notamment avec les interconnexions des réseaux électriques du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal dans le cadre de l'Organisation pour la Mise en œuvre de la Vallée du fleuve Sénégal (OMVS/Manantali).

2.2 De l'impact pratique de l'utilisation d'énergies modernes : Témoignages introductifs

Les témoignages ont mis l'accent sur l'impact des services énergétiques sur les différentes activités humaines et sociales, rendant possible l'amélioration des conditions de vie des populations. Même si ces expériences s'avèrent isolées et répondent à des objectifs bien ciblés, des efforts sont entrepris dans plusieurs pays pour alléger les souffrances des populations pauvres, par un accès aux services énergétiques leur permettant non seulement de développer et de diversifier leurs activités, mais aussi de générer des revenus. L'approche genre a été particulièrement intégrée dans certaines initiatives, si l'on sait que les services énergétiques doivent tenir compte des besoins différenciés des acteurs sociaux, notamment des femmes rurales dont le rôle socio-économique reste essentiel.

2.2.1 La Promotion des énergies nouvelles et renouvelables axée sur les Femmes (Mme Yvonne Faye, FOPEN-solaire)

Ce témoignage se fonde sur l'expérience d'un Projet de fabrication et de diffusion de cuisinières solaires mené par un groupement membre de la Fédération des Organisations Paysannes pour la Promotion des Energies Nouvelles, spécialement solaire (FOPEN-solaire) dans le département de Louga au Sénégal. La FOPEN-solaire est un réseau de 12 associations paysannes, d'ONGs, de groupements d'intérêt économique (GIE) ruraux qui travaillent à la diffusion, l'installation et le suivi de systèmes solaires au Sénégal.

La zone du projet est une zone quasi-désertique aux espèces ligneuses rares. Les femmes y vivent sous le poids des corvées quotidiennes : recherche de l'eau, collecte du bois de chauffe, travaux ménagers (mouture de céréales, cuisson des aliments, tenue de la maison). Ces corvées, communes à toutes les femmes vivant dans les zones rurales du tiers-monde, laissent moins de temps pour les activités génératrices de revenus. Le taux d'analphabétisme y est très élevé et les revenus très limités.

Le projet devait permettre entre autres de créer des emplois, de réduire de 30% la consommation de bois de chauffe dans les ménages par l'utilisation de cuisinières solaires. L'objectif est également d'alléger le labeur des femmes en réduisant sensiblement la tâche de la collecte du bois.

Grâce aux moyens déployés pour la réalisation de ce projet, huit (8) jeunes ont pu être formés, un atelier fonctionnel de fabrication de cuisinières solaires a été équipé, 450 cuisinières produites et commercialisées. L'utilisation du bois de chauffe chez les ménages utilisant les

cuisinières solaires a été réduite de 40% et un atelier de maintenance de cuisinières solaires a été délocalisé. Globalement, de nombreuses femmes ont été acquises à la cause de l'utilisation des cuisinières solaires d'autant plus que ces dernières leur offraient d'autres opportunités d'usage comme la production du pain ou de pâtisseries.

Ce projet montre que si les femmes bénéficient de services énergétiques adéquats, elles pourraient non seulement se consacrer davantage à des activités productives génératrices de revenus, mais aussi participer plus activement à la vie communautaire. Les conditions de vie, notamment de santé et d'éducation, s'en trouveraient améliorées, de même que la préservation de l'environnement..

Malgré ces résultats positifs, il subsiste des contraintes d'ordre technologique (temps de la cuisson, forme et taille des marmites, etc.), économique (prix de la cuisinière), mais également socioculturel (renoncement au mode de cuisson traditionnel).

2.2.2 Le rôle de l'énergie dans le secteur agricole (Khassim Ndour, Ferme Agricole de Sébikotane/Sénégal)

L'agriculture est un secteur prioritaire pour les pays représentés, tant par sa contribution au PIB que par la part importante de la main d'œuvre agricole. Cependant, ce secteur concentre l'essentiel de la population pauvre. Cette situation est liée à des facteurs multiples et en particulier à la faible productivité agricole. L'amélioration des revenus dans le secteur, notamment des petits producteurs pauvres, implique la fourniture de services énergétiques adéquats.

L'expérience du Domaine d'Exploitation Agricole situé dans la zone des Niayes à Sébikotane au Sénégal met en évidence la part importante des usages énergétiques dans la chaîne de production agricole, à travers les activités suivantes : production (le carburant représente plus de 40% des coûts de labour, traitement, opérations culturales et récolte), irrigation, conditionnement et transport. L'énergie contribue également pour plus de 40% dans la conservation et la cuisson des produits alimentaires. Chaque périmètre de 5 ha contient plus de 2000 plantes, et constitue une source d'énergie utilisable (biomasse) et de création de main d'œuvre avec en moyenne 400 personnes travaillant chaque jour à la plantation.

Cette expérience montre l'apport d'énergies modernes dans la chaîne de production agricole. Leur utilisation a permis de viabiliser des terres dégradées, d'améliorer les systèmes de production (alternance des cultures, irrigation, production de la biomasse, conditionnement), d'accroître la productivité, d'augmenter les revenus, d'accéder à des marchés d'exportation et de créer un environnement favorable à la production agricole.

2.2.3 Energie et eau (Michel Tine, VEV- Thiès/Sénégal)

Face à la baisse inquiétante du niveau des nappes phréatiques en milieu rural, liée aux conditions climatiques défavorables, la fourniture d'eau constitue une préoccupation majeure pour satisfaire les besoins multiples des populations. La maîtrise de l'eau s'inscrit aussi parmi les priorités pour la réduction de la pauvreté. L'accès à l'eau par les populations nécessite des services énergétiques appropriés.

Le Groupement d'intérêt économique "Vent Eau pour la Vie" (GIE VEV) a été créé à la suite du Projet Equipement Hydraulique initié par l'ONG italienne LVIA au Sénégal en 1994. Ce projet a permis l'installation de cent cinquante (150) pompes éoliennes dans les régions de

Thiès, Diourbel, Saint-Louis, Casamance et Dakar. Le GIE VEV devait ainsi assurer le suivi et la maintenance des équipements de même que la pérennité du projet après le retrait de LVIA. Il s'est donné pour mission principale de contribuer à l'amélioration du niveau de vie de la population rurale sénégalaise en particulier et de la sous-région en général par l'accès facile à l'eau potable.

Pour atteindre son but, le GIE VEV réalise la maintenance des équipements (pompes éoliennes) déjà installés par LVIA et installe de nouvelles pompes à la demande des consommateurs. Ses activités comprennent la construction métallique, la plomberie, la canalisation domestique et maraîchère.

C'est ainsi qu'il a entre autres réalisé la construction et l'installation de nouvelles pompes éoliennes au Sénégal et dans la sous-région (Guinée-Bissau, Mali) ; la formation des comités de gestion des points d'eau ; le forage de puits ; la construction de pompes manuelles ; etc.

Ces acquis ont eu des impacts positifs sur le plan sanitaire, les activités de développement, l'allègement des tâches des femmes et l'autogestion des points d'eau par les femmes. Avec les expériences capitalisées, le GIE VEV dispose aujourd'hui de toute la maîtrise de fabrication et de maintenance des éoliennes au Sénégal et à Thiès.

2.2.4 Energie et éducation (M. MBAYE, APRODEST Sénégal)

Les objectifs de développement pour le millénaire axés sur l'amélioration de l'accès à l'éducation de base, de l'alphabétisation et de la qualité de l'éducation ne peuvent être remplis qu'avec un meilleur accès à l'énergie.

L'Association pour la Promotion et le Développement des Sciences et Techniques (APRODEST/Sénégal) s'est donnée pour principale mission de sensibiliser les populations sur les sciences et techniques au quotidien, d'informer sur leurs applications pour le développement et de vulgariser les résultats des recherches scientifiques et technologiques nationales à grande échelle.

De façon spécifique, l'APRODEST s'investit dans la promotion de l'énergie solaire, conformément à la politique définie par le Ministère de l'éducation nationale. Cette politique s'est traduite par la mise en chantier du Programme « SECURIR » qui vise à doter les établissements scolaires en panneaux solaires pour faciliter l'accès de ces derniers à l'énergie.

En outre, la mise en place du Laboratoire International en Energie solaire à l'Ecole Supérieure Polytechnique de Dakar permettra d'examiner dans quelle mesure la filière photovoltaïque d'utilisation de l'énergie solaire constitue une réponse envisageable à la problématique énergétique en Afrique.

2.2.5 Le vécu du consommateur au Mali (Salimata Diarra COULIBALY, ASCOMA Mali)

Les énergies modernes présentent un enjeu majeur pour le développement durable et le bien être des populations. L'implication effective des organisations de la société civile dans tout processus de développement est essentielle, notamment lorsqu'il s'agit de poser les problèmes quotidiens rencontrés en tant que consommateurs de biens et services.

Depuis l'indépendance du pays et jusqu'au début des années 80, il a été difficile pour l'Etat de gérer convenablement les Sociétés Publiques et la volonté des bailleurs de fonds a été de promouvoir activement des programmes d'ajustement structurel et de privatisations, qualifiées de draconiens par l'intervenant. L'objectif recherché était le désengagement de l'Etat des secteurs de production et de commercialisation au profit du secteur privé. Les problèmes de gestion de l'Energie du Mali (EDM) ont abouti à la cession de la société à la multinationale Saur International, avec des conséquences directes sur le vécu du client-consommateur.

Afin de promouvoir les droits des consommateurs, l'Association des Consommateurs du Mali (ASCOMA) a fait une quinzaine de propositions axées principalement sur l'accès aux énergies modernes, la protection du consommateur et la lutte contre la pauvreté.

La concrétisation des propositions avec le soutien des partenaires de l'Etat malien permettra un meilleur accès du plus grand nombre à l'électricité ; le développement des unités industrielles et la création d'emplois ; la baisse du chômage des jeunes ; la réduction de l'exode rural et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Ce panel a mis en exergue les bénéfices que les populations pourraient tirer de l'utilisation des énergies renouvelables (solaire, éolien) au niveau national et local. Aussi, les questions réponses ont fait ressortir les enseignements de ces témoignages qui portent notamment sur :

- l'existence de potentialités en milieu rural pour valoriser les technologies énergétiques, en particulier les énergies nouvelles et renouvelables ;
- la nécessité d'intégrer l'approche genre et les conditions de vie des consommateurs dans les politiques énergétiques en vue de la réduction de la pauvreté ;
- les limites des projets centrés uniquement sur la composante offre technologique au détriment de la demande sociale, notamment pour les projets de promotion des énergies nouvelles et renouvelables ;
- la nécessité d'utiliser rationnellement les ressources locales (notamment par l'utilisation des tiges de coton pour produire de l'énergie) et d'adapter les technologies aux cultures locales (cuisinières solaires et modes de cuisson sénégalaise)
- la mise en place ou le renforcement d'un centre régional de recherche-développement sur les ENR ;
- l'exploration des pistes d'utilisation efficiente de la biomasse dans le domaine de l'agriculture
- la nécessité de prendre en compte la situation des consommateurs en matière d'accès à l'énergie.

III. APPORTS DE L'ENERGIE AUX AUTRES SECTEURS

Les travaux de groupe ont contribué à approfondir les priorités dans des secteurs identifiés.

3.2. Groupes de travail sectoriels

Cinq groupes de travail sectoriels ont été constitués : Agriculture, Eau et Environnement, Education, PME et PMI et Santé. Ces secteurs sont des secteurs prioritaires dans le cadre des stratégies nationales de réduction de la pauvreté. Il s'agissait pour les groupes en établissant un dialogue à travers différents secteurs de :

- Définir les grandes priorités sectorielles ;
- Examiner comment les services énergétiques peuvent contribuer à la réduction de la pauvreté ;
- Faire la liste des options énergétiques prioritaires.

Les priorités sectorielles définies s'inscrivent dans la satisfaction des besoins des populations les plus démunies et du plus grand nombre. Aussi, pour répondre à ces priorités, qui du reste sont interdépendantes, il est important de réfléchir sur la complémentarité entre les options énergétiques en adoptant une approche multisectorielle.

3.2.1. Groupe Agriculture

Dans le domaine de l'agriculture, deux enjeux ont retenu l'attention : la sécurité alimentaire et l'accroissement des revenus. Les objectifs définis par rapport à ces deux axes sont :

- La réalisation de gains de productivité (modernisation, maîtrise de l'eau, lutte contre la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles).
- La transformation et la conservation des produits agricoles, d'élevage et de pêche (diffusion de technologies, transfert de savoir).
- Le désenclavement (transport des intrants et de la production, information et communication pour la commercialisation).

En ce qui concerne les gains de productivité, les usages énergétiques identifiés sont : la mécanisation progressive et adaptée à moindre coût, la diversification et l'intégration de l'agriculture et de l'élevage, le pompage, les techniques d'irrigation économes en énergie, les aménagements hydro-agricoles, la production d'intrants. Pour y parvenir, des options énergétiques ont été définies notamment : le réseau électrique (hydroélectricité et électricité thermique), les énergies décentralisées de proximité, les énergies nouvelles et renouvelables, les plates-formes multifonctionnelles, les technologies propres et les combustibles de substitution.

Concernant la transformation et la conservation des produits agricoles, d'élevage et de pêche (diffusion de technologies, transfert de savoir-faire), les usages énergétiques identifiés concernent : la maîtrise de la chaîne du froid, l'utilisation d'une force motrice adaptée et l'amélioration des techniques de séchage. Les options identifiées pour ces usages énergétiques sont le réseau électrique et les énergies nouvelles et renouvelables.

Par ailleurs, il a été observé, qu'une attention particulière devra être accordée à :

- l'amélioration des techniques de séchage dans l'agriculture,
- le développement de fermes énergétiques et à l'amélioration de la fertilité des sols (utilisation d'engrais),
- l'utilisation des variétés à haut rendement,
- la promotion de la recherche – développement.

3.2.2 Groupe Education

Dans le domaine de l'Education, deux priorités ont été identifiées :

- l'amélioration de l'accès à l'éducation de base et à l'alphabétisation (l'optimisation de l'utilisation des infrastructures, la libération des élèves des tâches extra-scolaires). Les usages énergétiques portent sur l'éclairage des salles de classe, les énergies de substitution à la biomasse énergie et l'énergie pour le pompage de l'eau),
- l'amélioration de la qualité de l'éducation (amélioration des conditions de vie et de travail de l'enseignant et des élèves, accès à l'information, renforcement pédagogique) avec comme usages énergétiques : l'éclairage, la réfrigération, l'introduction des NTIC, vidéo, TV.

Les options énergétiques proposées peuvent différer selon les usages et les zones. On peut citer le solaire, l'éolien, le biogaz, l'hydraulique, le thermique. L'interconnexion entre les pays dans le cadre de politiques d'intégration peut également apporter des solutions. Il faudrait désormais procéder à la validation institutionnelle des options et à la promotion de la recherche-développement.

3.2.3. Groupe PME / PMI

Dans le secteur des PME/PMI, dix priorités ont été mises en exergue par le groupe à savoir :

- l'information,
- la formation (technique, entrepreneuriat, alphabétisation, appui conseil),
- l'amélioration de la productivité,
- l'accès aux financements appropriés (micro crédit, fonds spéciaux),
- l'accès au marché national et international pour un commerce équitable,
- la participation des populations pour renforcer la décentralisation,
- la création d'un environnement institutionnel,
- la disponibilité de services énergétiques adéquats,
- le développement des moyens de communication (routes, télécommunication, NTIC),
- l'approche genre.

Les besoins énergétiques portent sur l'éclairage, l'utilisation des technologies, le conditionnement et la qualité des produits. La fourniture d'énergies modernes doit permettre l'amélioration des revenus, l'allègement des tâches, la mobilité, les contacts et les échanges. Le groupe de travail a recommandé une complémentarité entre les options : photovoltaïque en réseau et hors réseau, extension du réseau en milieu urbain (zones industrielles), usages modernes de la biomasse, solaire thermique, plates-formes multi-fonctionnelles, traction animale, et gaz.

Il a enfin été suggéré de :

- prendre en compte la maîtrise de l'énergie dans les PME/PMI,
- mettre en place des incitations pour l'accès des PME/PMI à l'énergie,
- explorer les potentialités de l'énergie comme source de création d'entreprises,
- renforcer les capacités des entrepreneurs et des organismes de crédit pour l'élaboration de plans d'affaires.

3.2.4 Groupe Eau - Environnement

Le groupe Eau - Environnement a identifié des priorités pour les secteurs de l'eau et de l'environnement.

Les priorités dans le secteur Eau sont :

- l'amélioration de la connaissance des ressources en eau,
- l'accroissement du nombre de points de captation d'eau,
- le développement des capacités de gestion et de maintenance des équipements et des infrastructures,
- l'aménagement des cours d'eau,
- la lutte contre les effets de la jacinthe d'eau,
- la mise en place d'un cadre légal et réglementaire adéquat,
- la réalisation des puits et forages en grand nombre et leur équipement.

Les priorités dans le secteur environnement sont :

- la préservation des ressources naturelles par l'aménagement et le reboisement,
- la rationalisation de l'exploitation et la valorisation des ressources naturelles,
- la promotion de l'utilisation des énergies alternatives (GPL, kérosène, énergies nouvelles et renouvelables, gelfuel),
- le développement des programmes d'efficacité énergétique,
- la réduction de la pollution ambiante,
- la mise en œuvre des mesures appropriées de gestion des ordures ménagères.

Les options énergétiques retenues pour les deux secteurs sont : l'électricité conventionnelle, le solaire, l'éolienne, le diesel, les technologies hybrides et la traction animale.

Plusieurs questions relatives à la préservation de l'environnement, à l'accès à l'eau ainsi qu'à la qualité et à la maîtrise de l'eau ont été évoquées. Le groupe de travail a mis l'accent sur :

- la préservation du potentiel de ressources naturelles dans l'agriculture,
- les options énergétiques à l'intersection des secteurs eau et environnement (cas des espèces comme le typha),
- les choix énergétiques moins polluants,
- la méthanisation,
- la préservation des écosystèmes fragiles (zones humides),
- l'impact de la fabrication des briques sur les cours d'eau,
- l'amélioration des technologies d'extraction du sel dans certains pays,
- l'adaptation des technologies d'exhaure de l'eau en milieu rural.

3.2.5. Groupe Santé

Trois grandes priorités ont été définies dans le secteur de la santé :

- l'amélioration des indicateurs de santé, notamment ceux de la mère et de l'enfant par : la réduction de la mortalité maternelle et de la morbidité infantile ; la lutte contre les maladies virales (paludisme, VIH/SIDA, tuberculose, et infections respiratoires) ; la lutte contre la malnutrition ; l'assurance des soins obstétricaux d'urgence ; la disponibilité permanente des médicaments essentiels en DCI ; l'accessibilité géographique des services de santé, l'organisation d'un système de référence/évacuation ; le renforcement des ressources humaines ;
- l'atténuation de l'impact des dépenses de santé des populations par la mise en place des mécanismes de financements alternatifs ;
- la participation des populations à la gestion, à la prise de décision, au suivi-évaluation du système de santé.

Les usages énergétiques pouvant contribuer à la réalisation de ces priorités sectorielles sont : l'éclairage, la conservation des médicaments et vaccins, IEC, le fonctionnement des équipements (légers et lourds, moyens de transport), la formation, les technologies de communication (raccordement téléphone, Internet), la stérilisation du matériel, la fourniture d'eau chaude.

Considérant que la pauvreté est surtout rurale dans nos pays, il a été reconnu que les options doivent cibler des stratégies adaptées à ces zones. C'est pourquoi, il a été proposé : la hiérarchisation des options en fonction de la charge ; les énergies renouvelables pour les postes de santé (éolienne, solaire, gaz, pétrole) ; le réseau électrique pour les districts sanitaires ; les options décentralisées à moindre coût pour les zones rurales.

Il est à noter que la synergie de financement et le travail multisectoriel pour lutter contre la pauvreté constituent une préoccupation majeure.

IV. MECANISMES D'ACCES A L'ENERGIE

Le développement de l'accès à l'énergie s'est traduit dans plusieurs pays par des réformes et des initiatives centrées sur le secteur électrique, les hydrocarbures, et la gestion durable des énergies traditionnelles et de substitution. On peut ainsi citer le développement de micro centrales hydrauliques, la mise en place de sociétés de services décentralisés, la promotion des plates-formes multifonctionnelles, ou la promotion du gaz butane.

4.1. Etudes de cas

4.1.1. Réforme du secteur électrique et accès à l'énergie en Afrique subsaharienne (Dibongue KOUO, ENDA)

La dynamique des réformes s'organise autour de trois dimensions :

- les changements des lois et codes, et de la réglementation en vigueur,
- l'aménagement des infrastructures techniques et commerciales (restructuration de l'industrie) des métiers et des marchés de l'électricité,
- l'adaptation des portefeuilles d'activité et des formes de propriété des entreprises (privatisation).

Ainsi les objectifs des réformes portent sur : l'amélioration de la gestion et la réglementation de l'industrie, l'amélioration de la fiabilité de l'alimentation et de l'approvisionnement, la recherche d'une viabilité financière.

L'accent a été mis sur la structure et la segmentation du marché en : zones urbaines, zones périurbaines, régions rurales. La pauvreté rurale et périurbaine présente des caractéristiques semblables comme : des revenus monétaires très modestes voire dérisoires et l'accès difficile voire inexistant aux énergies modernes (électricité, GPL, et à un degré moindre les produits pétroliers) à l'éducation et à la santé.

Les réformes du secteur électricité ont été opérées dans un contexte de libéralisation, et se fondent sur des objectifs macro-économiques. La dimension de lutte contre la pauvreté a été peu prise en compte, l'accent étant mis sur la réforme du cadre institutionnel et réglementaire ainsi que sur la rentabilité financière. Cependant, on peut espérer que ces réformes permettront de fournir une énergie de qualité à des coûts réduits, en vue d'un accès au plus grand nombre. La perspective d'un taux d'urbanisation croissant ne change pas fondamentalement le problème de la pauvreté, mais accentue plutôt les problèmes d'accès à l'énergie.

4.1.2. Le cas du GPL au Sénégal (Pape Alassane DEME, PROGEDE/Sénégal)

La politique de promotion du gaz butane au Sénégal s'inscrit dans le cadre des politiques de réforme du secteur de l'énergie, visant à la substitution des énergies traditionnelles, dans une perspective de préservation de l'environnement.

Ainsi, l'objectif de cette politique était de réduire de manière importante la pression sur les ressources ligneuses en mettant à la disposition du plus grand nombre de ménages le gaz butane et son équipement.

Cependant, certaines contraintes ont entravé son essor : contraintes techniques liées aux équipements disponibles ; contraintes socioculturelles liées à l'habitude au charbon de bois et au bois de feu; contraintes de prix dues au coût élevé du gaz et de son équipement en comparaison avec le charbon de bois.

Pour diminuer ces contraintes, on a eu recours à la sensibilisation des populations et à l'adoption d'une structure de prix incitative pour encourager les opérateurs privés à investir sur ces marchés émergents et les consommateurs à recourir à ce combustible. Dans ce contexte, l'accent a été mis sur les impacts de la butanisation à travers : l'accroissement du taux d'équipement des ménages (près de 87% des ménages des zones urbaines et 35% des ménages ruraux). En terme de pauvreté, 72% des ménages non pauvres disposent d'un réchaud à gaz contre 54% des ménages dits pauvres. En terme d'emploi, la butanisation crée et génère des milliers d'emplois directs et indirects.

Sur le plan du marché, l'accent a été mis sur les différences de compétitivité entre combustibles de cuisson mais aussi et surtout sur le maintien de la subvention dans le cadre d'une politique de lutte contre la pauvreté.

L'harmonisation des prix du gaz sur le territoire national est une perspective rendue possible par : le rétablissement d'une certaine équité pour les consommateurs, l'accélération du rythme

de pénétration du gaz butane dans les régions par la baisse de son prix, la baisse des coûts de distribution grâce à la meilleure rentabilité des centres d'emplissage secondaires. On constate aujourd'hui que le gaz subventionné est plus compétitif que les autres sources d'énergie.

Malgré l'essor remarquable de la consommation de gaz butane en milieu urbain, plusieurs problèmes liés à l'arrêt de la subvention de l'Etat.

4.1.3. La gestion de la ressource en bois et énergies de substitution : cas du PROGEDE au Sénégal (Mamadou DIANKA, PROGEDE)

En parallèle à la butanisation, les politiques de substitution des énergies traditionnelles au Sénégal ont privilégié la gestion des ressources ligneuses à travers le PROGEDE (Programme de Gestion Durable et Participative des Energies Traditionnelles et de Substitution). Ce projet comporte deux composantes majeures axées sur la gestion de la demande et la gestion de l'offre. La gestion de la demande porte sur :

- La modernisation de la filière charbon et la mise en place d'une boutique énergie.
- La reconversion des exploitants forestiers.
- La promotion du pétrole lampant comme combustible domestique et diffusion de réchauds à pétrole.
- La production et diffusion de foyers améliorés (Diambar et sakkanal).
- L'amélioration de la chaîne de distribution du gaz butane.

Les principales activités au niveau de la composante de régulation de l'offre sont :

- l'évaluation des ressources ligneuses,
- la mise en place d'un réseau de placettes permanentes pour le suivi de la dynamique de la végétation,
- l'aménagement participatif de 300 000 ha de forêts naturelles pour la production de bois et divers produits, création de micro-entreprises (unité de carbonisation),
- la gestion de la diversité biologique,
- le développement d'activités génératrices de revenus et d'autres activités connexes.

Ce projet a acquis des résultats importants au bénéfice des populations rurales, notamment en matière d'amélioration des conditions de vie, d'accès à des sources d'énergie et de technologies énergétiques efficaces, et de préservation de l'environnement.

Cependant, dans la perspective d'assurer une plus grande durabilité du Projet, des moyens d'appui aux bénéficiaires sont nécessaires, à l'exemple du fonds d'appui (crédit revolving) pour la composante demande et le fonds de subvention pour les activités de la composante offre.

Les relations entre agriculture et énergies nouvelles et renouvelables, ainsi que l'usage de la biomasse pour rendre plus compétitive l'agriculture, constituent des préoccupations à prendre en considération.

4.1.4. Les sociétés de services décentralisées (Guy MARBOEUF, EDF)

Les SSD sont une initiative d'EDF et de ses partenaires pour apporter un accès à l'énergie aux populations en milieu rural et non desservies par le réseau. Les deux SSD au Mali utilisent des

kits photovoltaïques et un micro-réseau alimenté par un groupe diesel (pour la SSD zone du fleuve Sénégal. Dans la phase actuelle, les fonds propres sont apportés par EDF et TFE, sans aucune subvention et le forfait mensuel de la clientèle s'élevait à 80% de la collecte sur Paris auprès des immigrés.

Les services offerts portent sur l'éclairage public, l'audiovisuel, et le pompage. Les critères d'adhésion sont basés sur un contrat d'abonnement stipulant les engagements respectifs du client et de la SSD.

Les SSD permettent d'améliorer la qualité de l'éclairage pour les travaux éducatifs à domicile, les conditions de travail pour les activités économiques, l'accès aux médias (TV, Radio), la sécurité grâce à l'éclairage public. Elles rendent possibles le prolongement des activités de nuit, l'accès à des services productifs en zone rurale, la création de nouvelles activités (générant emplois et revenus), et un meilleur accès au marché grâce aux moyens de communication (radio, téléphone). Enfin elles permettent d'améliorer l'image des villages desservis.

Cependant les SSD connaissent des difficultés : limites techniques de l'utilisation de systèmes photovoltaïques par rapport à la demande, manque de personnel qualifié, gestion communautaire des revenus familiaux, insuffisance de la qualité des services, méfiance des populations rurales.

Le développement d'accords de partenariat et l'octroi de facilités fiscales et douanières pourraient permettre d'étendre les SSD et de répondre aux capacités financières des populations rurales.

4.1.5. Plates-formes multifonctionnelles au Mali (Emma Kourouma NIAN/Mali)

Le projet de plates-formes multifonctionnelles pour la lutte contre la pauvreté a été initié en 1999 par le gouvernement du Mali à travers le Ministère chargé de l'industrie et avec l'appui du PNUD. L'objectif de ce projet est de doter sur cinq ans (1999-2004) 450 villages en plates-formes multifonctionnelles dont les 2/3 seront équipées de réseaux d'eau et/ou d'éclairage.

L'approche associe l'acquisition participative d'une infrastructure énergétique de base et la mise en place de mesures d'accompagnement en amont et en aval pour créer les capacités au niveau des villages en vue d'une appropriation progressive des femmes de la plate-forme. La plate-forme est constituée d'un moteur diesel de 10 à 12 CV entraînant divers outils tels que moulins, décortiqueuses, alternateurs, chargeurs de batterie, pompes, postes de soudure, machine de menuiserie, presses.

La stratégie implique une approche flexible, décentralisée et pragmatique pouvant s'adapter aux situations particulières de chaque village, une approche participative et active dans l'acquisition et la gestion de la plate-forme par les villages. Les opérations techniques sont prises en charge par des réseaux financiers et commerciaux, permettant ainsi la valorisation des ressources et des compétences nationales.

Au regard des résultats atteints, les impacts des plates-formes sont d'ordre économique et social : gain de temps estimé à 8h de travail par femme et par semaine pour le traitement des céréales, augmentation des revenus par production de riz et de karité, accès à l'éducation de base, notamment l'alphabétisation pour les femmes et les enfants, accès des pauvres à l'eau

potable et à des meilleures conditions de santé, renforcement de la promotion des femmes et de l'égalité entre les genres.

Parmi les contraintes évoquées, figurent : l'adaptation des plate-formes aux usages diversifiés, la mobilisation de la contribution des populations bénéficiaires, les échéances de réalisation des infrastructures (avant l'hivernage), la disponibilité de réseaux d'eau pour l'installation ainsi que la satisfaction des besoins en puissance.

Les perspectives de développement des plates-formes portent sur la création des conditions pour accélérer la diffusion de la technologie à 5000 villages à travers l'accès au crédit, l'amélioration et la diversification des services des plate-formes permettant une meilleure rentabilité, l'élaboration d'un programme national de diffusion en synergie avec les grandes politiques, et la promotion de l'utilisation de l'huile de pourghère comme carburant.

4.1.6. Micro-centrales hydrauliques (Alpha DIO BARRY, Ministère de l'énergie, Guinée)

La disponibilité de ressources en eau constitue une opportunité pour la diversification des sources d'énergie en vue de faire face à la pauvreté énergétique en milieu rural. Dans cette perspective, les micro-centrales hydrauliques en Guinée ont été créées pour délivrer de petites puissances adaptées aux besoins locaux (éclairage, mouture de grains, pompes d'irrigation) dans les villes et villages isolés. Ainsi, plus de 80 sites aménageables pour des puissances allant de 10 kW à 1 mW avec des capacités de production annuelle allant jusqu'à 6 Gwh ont fait de ce créneau une solution très enviable en Guinée. Il faut noter, cependant, que malgré ces dispositions naturelles, seulement trois micro-centrales ont été réalisées :

- A Macenta dans le sud, la centrale d'une puissance de 120 Kw fut rénovée avec l'appui financier de DANIDA pour assurer le pompage de l'eau potable et la fourniture d'électricité à la ville pendant la saison des pluies.
- A kilissi, grâce à l'appui de la Corée, une micro centrale de 50 Kw pour les besoins d'un centre de recherche agricole a été construite
- A Telemélé, une autre micro centrale a été équipée grâce au don d'un organisme canadien d'un groupe de 150 kw.

Comme impact sur les populations de ces localités, ces trois réalisations ont diminué les maladies diarrhéiques, ont transformé le village de Kilissi en communauté rurale décentralisée, en éclairant ainsi toutes les installations comme : centre de santé, écoles, permettant aussi aux artisans de travailler tout au long de l'année.

Cependant, malgré ces avantages considérables, ces réalisations connaissent des obstacles pour leur expansion en milieu rural tels que : la difficulté de gérer les installations, la gestion inefficace des investissements, les coûts d'exploitation. Une attention particulière devra aussi être accordée à la gestion des cours d'eau en vue d'une fourniture régulière en hydroélectricité.

4.1.7 : Question réponses

En dépit des résultats atteints par les expériences présentées, on peut parfois mettre en cause leur impact et leur durabilité. A cet effet, plusieurs préoccupations ont été soulevées, parmi lesquelles :

- la réalisation des objectifs de la butanisation en matière de substitution aux combustibles ligneux et de préservation de l'environnement
- les perspectives d'arrêt de la subvention du butane par l'Etat et la tendance possible au retour du charbon suite à l'arrêt de la subvention de l'Etat
- l'impact de la subvention du gaz butane sur les populations pauvres
- la viabilité des SSD au regard de la densité de la population
- les synergies à développer avec d'autres mécanismes similaires (plates-formes multifonctionnelles),
- la durabilité du mécanisme au regard des politiques d'immigration restrictives ,
- l'accès au fonds PPTE ,
- le financement de l'éclairage public dans le cadre des SSD,
- l'exonération de l'électrification rurale pour assurer sa promotion,
- les critères de sélection pour la mise en œuvre des plateformes,
- les difficultés rencontrées pour la vulgarisation de la Plateforme multifonctionnelle,
- la place des hommes dans le projet ,
- les bénéfices environnementaux ,
- le financement durable du projet et l'accès au fonds PTPE,
- la viabilité du projet au regard de la densité de la population,
- le transfert de cette expérience à d'autres pays.

Les enseignements tirés des études de cas et des interventions des partenaires financiers permettront de mieux affiner les stratégies pour un accès plus large à l'énergie des populations pauvres

4.2 Modes de financement de développement des services énergétiques

Les services énergétiques en vue de la réduction de la pauvreté nécessitent des modes de financement adaptés et flexibles. Au regard, des contraintes que rencontrent les différents acteurs pour le financement de leurs activités, il est important de développer un partenariat entre les opérateurs privés, les partenaires au développement, les organismes financiers et les bénéficiaires.

4.2.1 Contraintes de financement des projets énergétiques : Vision d'un entrepreneur (Mathieu Nema KOLIE, Fours Kolie Guinée)

Le développement des projets énergétiques en Afrique se trouve confronté à des contraintes multiples, au nombre desquelles il est important de retenir :

- le manque de formation adéquate dans la gestion des affaires,
- la faiblesse de l'environnement juridique (manque de cohésion dans les procédures juridiques),
- les difficultés d'accès aux crédits et opérations bancaires peu fiables en matière de stabilisation des taux d'intérêts,
- la mauvaise circulation des informations relatives à certaines lignes de crédit gérées par les bailleurs de fonds et les états africains,
- le manque de synergie entre les différents acteurs du développement (départements ministériels, institutions internationales),
- le manque de fonds d'étude pour la couverture des frais d'établissement des projets
- la faiblesse des sources d'énergie de consommation courante,

- le manque de support des projets par des fonds de garantie des Etats.

4.2.2 Une nouvelle approche de développement de l'entrepreneuriat dans le secteur de l'énergie (Ibrahim TOGOLA, Mali Folkcenter)

L'approvisionnement durable des populations en service énergétique requiert l'implication accrue des opérateurs locaux. Or, dans le contexte africain, malgré les opportunités offertes par le secteur, les opérateurs locaux ont du mal à se mouvoir dans ce créneau énergétique et cela pour deux raisons majeures :

- manque de capacité à monter des projets bancables ;
- difficultés à mobiliser des financements auprès du système bancaire.

C'est face à ces contraintes qu'est né le programme de développement d'entreprises de fourniture de service énergétique plus connu sous son acronyme anglo-saxon AREED (African Rural Entreprise Development). Cette initiative du PNUE vise à appuyer les opérateurs tant au plan technique dans le montage de projet que financier par l'octroi de fonds pour le démarrage d'activités jugées viables. Par ailleurs, elle joue un rôle d'interface entre les entrepreneurs et les institutions financières locales de manière à favoriser la mobilisation des ressources locales pour le financement de projets.

Plusieurs résultats ont été obtenus par AREED au Mali et au Sénégal dans le cadre du développement et du financement de projets. Ces projets couvrent : le séchage solaire, la plate forme multifonctionnelle privée à l'huile de pourghère, le solaire photovoltaïque, le solaire thermique, le biogaz, l'éolien, le GPL, les briquettes, les aérogénérateurs, les foyers améliorés.

Des perspectives existent en ce qui concerne l'expansion du programme, sa pérennisation et la recherche de partenaires pour cofinancement.

4.2.3 Expérience de la Caisse Nationale de crédit agricole (Amadou Anta SAMB, CNCA)

Il est reconnu que le système bancaire classique dans les pays dispose d'une expérience limitée dans le financement des services énergétiques. Plusieurs contraintes subsistent, parmi lesquelles :

- le pouvoir d'achat des producteurs ruraux
- la capacité à faire face aux conditions bancaires
- la possession d'une garantie consistante

Le système de financement de la Caisse Nationale de Crédit Agricole est basé sur des crédits à court terme rémunérés à des taux variant de 7,5 % à 12,5%. Les critères d'éligibilité sont les mêmes pour tous les projets et sont assujettis au problème de la sécurisation des ressources de la CNCA.

L'accroissement des opportunités pour le financement des projets énergétiques par le système bancaire pourrait se réaliser par la mise en place de mécanismes de sécurisation de crédit, mais aussi par l'élaboration de programmes d'appui et de lignes de crédit spécifiques.

4.2.4 Expérience de DANIDA (Mariam DIOP, DANIDA)

L'électrification rurale a été fortement soutenue dans les pays par la coopération bilatérale. C'est ainsi que la coopération danoise à travers DANIDA s'est beaucoup impliquée dans le financement de l'électrification rurale décentralisée au Burkina. Différents mécanismes de financement ont été développés associant l'Etat, le secteur privé et d'autres partenaires. En général, les fonds ne sont pas remboursables. Les seules contraintes notées sont le nombre limité d'acteurs et le manque de coordination des bailleurs de fonds.

Cette expérience de DANIDA, qui a permis de promouvoir l'électrification rurale au Burkina Faso, a suscité beaucoup d'intérêt de la part des autres pays participant.

4.2.5 Questions réponses

Les débats ont porté principalement sur les contraintes de financement rencontrées par certains entrepreneurs et l'accès à certains mécanismes de financement. Les préoccupations soulevées concernent notamment :

- Comment assurer l'accès au financement des projets énergétiques ?
- Comment surmonter le paradoxe de la sur liquidité des banques et l'absence de financements de projets énergétiques ?
- De quelles facilités pourraient bénéficier les projets énergétiques en termes d'accès à des crédits à long terme et à des taux d'intérêt concessionnels ?
- Quelle interface entre les porteurs de projets énergétiques et les organismes de financement ?

De façon spécifique, l'expérience de DANIDA a permis d'aborder :

- la contrepartie nationale pour l'accès au financement DANIDA
- les accords de gestion avec les banques commerciales
- la contribution du fonds d'électrification rurale
- l'implication du secteur privé dans le suivi
- les facilités à accorder aux Coopératives d'électricité.

4.3. Le Partenariat Global pour l'Energie Villageoise (Dominique LALLEMENT, ESMAP)

Le Global Village Energy Partnership (Partenariat Global pour l'Energie Villageoise - GVEP) s'inscrit dans la réalisation des objectifs de développement pour le millénaire. Il se propose de mettre en place un programme de dix ans visant à réduire la pauvreté, et à assurer la croissance économique et le développement social par une accélération de la mise à disposition des services énergétiques modernes auprès des populations non ou mal desservi. Ce partenariat constitue la conclusion de la Conférence "Village Power" 2000. Il se présente comme un exemple de partenariat possible entre les différents acteurs de services énergétiques pour la réduction de la pauvreté tant au niveau péri-urbain que rural. Ainsi, les partenaires apportent :

- la demande en services énergétiques pour la réduction de la pauvreté ;
- les plans d'actions régionaux et nationaux ;
- un marché de connaissances ;

- des portefeuilles d'investissements ou d'activités ;
- des ressources financières.

Les participants à l'atelier ont montré un intérêt particulier pour devenir des partenaires du GVEP. La question qui se pose dès lors est de savoir comment établir concrètement le partenariat au niveau national ainsi que la disponibilité des fonds de crédit et de fonds de roulement pour le photovoltaïque par exemple. A cet effet, il est à noter que le programme de Petites subventions du PNUD/FEM existe dans certains pays comme le Sénégal que les participants pourraient s'en rapprocher pour pouvoir bénéficier de financements du même type. Ce problème de financement se pose toujours et au Sri Lanka où les ONG participent à toutes les activités, le chaînon manquant étant le crédit à la consommation.

Par ailleurs, on peut espérer que les différents services offerts dans le cadre du Partenariat permettent de surmonter les problèmes de financement et d'assurer une mise en œuvre efficace des actions, conformément aux objectifs du GVEP. Il s'agit notamment :

- De la préparation de plans d'action (engagement politique, cadre de politique sectoriel).
- Du renforcement des capacités visant à augmenter le nombre et les capacités des entreprises opérant sur le marché rural, et à améliorer l'accès et la disponibilité des services énergétiques : services d'appui à la formation aux entreprises, organisations de consommateurs, etc.
- De faciliter le financement (informations sur les sources de financement, formation des intermédiaires financiers, mobilisation et accès aux ressources locales, fonds de pré-investissement).
- D'améliorer la gestion des connaissances.
- De mettre en place le suivi et l'évaluation des résultats et de l'impact (liens avec les ODM, indicateurs globaux et de projets, collecte de données de base, compte rendu bi annuel).

V – PROJETS DE PLAN D'ACTION PAR PAYS POUR L'INTEGRATION DE L'ENERGIE DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Le processus d'élaboration et de mise en œuvre d'un Cadre Stratégique de Réduction de la Pauvreté par chaque pays nécessite la prise en compte des services énergétiques par les différents secteurs socio-économiques. Dans cette perspective, les groupes de travail par pays ont proposé des éléments clés d'un plan d'action national en vue de la réduction de la pauvreté. Ce projet de plan d'action, destiné aux services en charge de l'énergie a été élaboré par chacun des pays participant sur la base des priorités sectorielles nationales déjà définies par le Cadre Stratégique de Réduction de la Pauvreté (CSR). La mise en œuvre des options énergétiques tirées des CSR doit mettre l'accent sur le processus participatif et faire l'objet d'une identification des étapes suivantes.

5.1 Synthèse des plans d'action

Les plans d'action élaborés par les pays ont mis l'accent sur les aspects liés à l'approche, aux choix technologiques, aux domaines prioritaires d'intervention et aux actions de suivi.

Concernant la méthode, les pays ont favorisé:

- une approche participative pour l'identification des besoins
- une approche intégrée multisectorielle
- une consultation large des populations dans le cadre d'un dialogue multisectoriel au niveau gouvernemental,

En matière de choix technologiques, l'accent a été mis sur la flexibilité et le développement des nouvelles technologies à partir de la recherche-développement.

Les domaines prioritaires d'interventions portent sur :

- l'amélioration de la productivité agricole par l'énergie,
- la valorisation des produits par l'énergie,
- la protection de l'environnement et les énergies alternatives,
- l'efficacité énergétique,
- la gestion de la forêt et de la biomasse,
- le rôle du secteur privé,
- la prise en compte de l'analyse genre et de la dimension sociale dans les services énergétiques.

Pour assurer un bon suivi, plusieurs propositions ont été faites, parmi lesquelles :

- la mise en place de programmes d'investissement et organisation d'une table ronde des bailleurs ;
- la nécessité d'accompagner le processus par des réformes sectorielles et réglementaires et l'implication du secteur privé;
- la réalisation d'objectifs quantifiés.

On peut cependant noter que les plans d'action n'ont pas abordé ou approfondi un certain nombre de questions clés qui seront certainement prises en considération lors de la finalisation des documents:

- La réalisation opérationnelle du plan d'action qui constitue la phase déterminante du processus.
- la question de la recherche / développement qui constitue un facteur déterminant, en considérant le rôle essentiel des centres de recherche et des universités.
- Le rôle des services énergétiques dans le cadre de la lutte contre le SIDA et le paludisme, notamment pour le problème de l'accès aux soins.
- La place à accorder à la participation des populations et à la définition de leurs besoins.
- L'intégration de la politique de décentralisation en cours dans les différents pays dans l'évolution du processus.
- Le rôle de l'énergie dans la lutte contre la paupérisation grandissante dans les centres urbains.

5.2 Détail par pays

De façon spécifique, **le Mali** a mis l'accent sur la décentralisation et sur la promotion de l'approche participative à travers : l'information, l'éducation, la sensibilisation de tous les acteurs, l'appui des populations et acteurs concernés dans l'identification des besoins énergétiques ainsi que l'adaptation des choix technologiques aux besoins exprimés par les populations et acteurs.

En vue de mieux conduire l'exécution du plan d'action, **le Bénin** a insisté sur : l'assistance technique pour accompagner le gouvernement dans ses démarches ; l'appui institutionnel et le renforcement des capacités ; l'appui financier pour la recherche et le développement. Dans son processus, le Bénin a aussi mis l'accent sur la synergie entre les secteurs à travers l'énergie pour assurer un développement intégré, la veille technologique ainsi que la recherche / développement.

Le volet énergie est considéré dans le cas du **Burkina Faso** comme facteur de production et d'amélioration des conditions de vie en milieu rural. Il est prévu dans l'exercice de relecture du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) au cours de cette année d'inclure la présente proposition après son approbation par les autorités. La concrétisation des actions prioritaires du Burkina Faso entre dans un processus plus ou moins long par rapport aux actions suivantes planifiées dans les six mois suivant l'atelier : (i) Organisation d'un atelier national multisectoriel sur le thème « Energie et réduction de la pauvreté » en utilisant comme intrant le présent document, (ii) adoption du plan d'action par le Gouvernement et sa prise en compte dans la version révisée du CSLP, (iii) Elaboration d'un programme d'investissement du secteur énergie, (iv) Convocation d'une table ronde des bailleurs de fonds sur le programme. Des appuis sont sollicités pour la préparation des documents ainsi que la tenue de l'atelier.

Le Document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (DSRP) du **Togo** est en cours d'élaboration. En dehors de l'actualisation des dossiers d'études existantes pour l'agriculture et la finalisation d'étude d'impact environnementale, l'essentiel des dispositions liées à la prochaine étape se résument à la recherche de financement et au montage des dossiers.

Dans le très court terme, il est prévu au **Sénégal** de finaliser le programme d'investissement global et de prévoir une réunion avec les bailleurs.

La Mauritanie est le seul pays à avoir érigé le Cadre Stratégique de lutte contre la pauvreté (2001- 2015) en une loi d'orientation sur la lutte contre la pauvreté, qui consacre l'éradication de la pauvreté comme un impératif national constituant la priorité de toutes les politiques publiques. Les secteurs prioritaires de l'éducation, la santé, l'agriculture, l'eau et l'environnement, les PME/ PMI ont servi de cadre de définition des objectifs spécifiques et des actions prioritaires. L'objectif majeur de tous les secteurs reste l'électrification, l'extension du réseau, et la disponibilité d'une énergie suffisante pour les différents besoins.

Le tableau de synthèse des plans d'action en annexe résume les axes stratégiques et les actions prioritaires identifiées par les pays.

VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les travaux de l'Atelier ont permis d'échanger sur un certain nombre de questions clés, en particulier : (i) Pourquoi intégrer l'énergie dans le processus de préparation des documents stratégiques de réduction de la pauvreté? (ii) Comment l'énergie peut-elle contribuer à la réduction de la pauvreté ? Comment les stratégies des pays peuvent-elles intégrer l'énergie ? Comment parvenir à réduire la pauvreté ?

Les documents de stratégie de réduction de la pauvreté constituent l'instrument privilégié d'allocation des ressources pour le développement. Les pays ont reconnu la nécessité d'une approche intégrée et indirecte de l'énergie dont les apports à chacun des secteurs prioritaires restent considérables, notamment en ce qui concerne la réduction des tâches humaines, la sécurité alimentaire, l'éducation, la santé, l'eau, les technologies, etc.

L'énergie a également son importance dans l'atteinte des objectifs de développement pour le millénaire mais il revient aux pays de trouver les voies et moyens adéquats pour y parvenir. Cependant, la concrétisation des objectifs visés à travers les actions présentées doivent faire l'objet d'un plan de mise en œuvre cohérent afin de bénéficier des moyens nécessaires et de contribuer réellement à la lutte contre la pauvreté.

Les recommandations faites par les pays en vue de la réussite des actions de lutte contre la pauvreté à travers l'intégration de l'énergie sont les suivantes :

6.1 Politique économique et plans d'actions des pays

- Appliquer des mesures de politique économique au niveau national, sous-régional et régional pour l'optimisation de l'utilisation des ressources disponibles qu'elles soient financières, institutionnelles ou humaines, en vue de la lutte contre la pauvreté ;
- Intégrer l'énergie dans les Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté ;
- Finaliser rapidement et adopter les plans d'action. La finalisation de ces plans est une des conditions d'accès aux financements de la Banque Mondiale ;
- Définir les modalités de mise en place des plan d'action de manière opérationnelle au niveau de chaque pays ;
- Renforcer les plans d'action en prenant en compte le transport et les relations entre l'urbain et le rural ainsi que la contribution de l'énergie à pour lutter contre la paupérisation grandissante des villes ;
- Prendre en considération le rôle des services énergétiques pour l'accès aux soins des victimes du SIDA et du paludisme
- Adopter des choix technologiques pérennes et accessibles aux populations les plus pauvres ;
- Rendre plus visible la portée des efforts de recherche et développement menées dans les universités et les instituts de recherche pour l'adoption de mesures adéquates ;
- Réfléchir sur la thématique électrification et énergétisation pour l'efficacité énergétique ;
- Activer le processus de finalisation du plan d'action des pays.

6.2 Approches, implication des acteurs et renforcement des capacités

- Pérenniser les services énergétiques en facilitant l'accès à l'énergie ;
- Créer les conditions nécessaires à la participation de tous les acteurs en mettant à profit l'information et la consultation pour l'identification des besoins des populations ;

- Adopter une approche pluridisciplinaire et multisectorielle ;
- Renforcer les acteurs par la formation en planification énergétique ;
- Apporter un appui aux associations de consommateurs en prônant le respect de leurs droits par les multinationales et en s'attaquant à la lutte contre la pauvreté. La société civile en général doit bénéficier de la confiance et d'un appui fort de la part des grandes organisations. Le renforcement de leur collaboration serait judicieux, notamment dans le domaine de l'énergie ;
- Renforcer des capacités d'analyse de tous les acteurs ;
- Mettre l'accent sur la situation des femmes dans le secteur de l'énergie et intégrer l'approche genre dans les projets ;
- Renforcer les capacités des femmes qui constituent un groupe émergent auquel il faudra faire bénéficier la formation sur les questions d'énergie et l'accès aux services techniques compétents ;
- Impliquer les populations, notamment les opérateurs privés, les organisations de la société civile ainsi que les associations pour la pérennisation des projets énergétiques ainsi que pour le développement d'entreprises énergétiques ;
- Renforcer les capacités des petits créateurs / inventeurs ;
- Mettre l'accent sur l'information et la consultation de tous les acteurs impliqués dans le processus.

6.3 Partenariat et Financement

- Etablir un cadre de partenariat avec le secteur privé ;
- Etablir un contact permanent avec les bailleurs de fonds ;
- Faciliter l'accès au crédit à court, moyen et long terme ainsi qu'aux financements afin de permettre à tous les acteurs ainsi qu'à tous les secteurs de contribuer au développement des services énergétiques ;
- Renforcer le rôle et les capacités du secteur financier ;
- Renforcer la réflexion sur le rôle et les modalités d'intervention du secteur financier dans la problématique énergie et réduction de la pauvreté ;
- Faciliter l'accès au crédit à court, moyen et long terme ainsi qu'aux financements afin de permettre à tous les acteurs ainsi qu'à tous les secteurs de contribuer au développement des services énergétiques ;
- Identifier les possibilités existantes et tirer profit des programmes de petites subventions qui constituent des opportunités de financement pour la mise en œuvre des plans d'actions nationaux.

6.4 Suivi

- Mettre en place au niveau de chaque pays des points focaux chargés d'accélérer le processus et de veiller à la bonne application des recommandations. La tenue des ateliers nationaux, la restitution des résultats de l'atelier, le contact avec les bailleurs de fonds seront les premiers objectifs.
- Mettre en place un comité de suivi des plans tout en veillant à l'intégration de l'énergie dans le processus de lutte contre la pauvreté ;
- Constituer un réseau des experts sur les cadres stratégiques de réduction de la pauvreté ;
- Mettre en place un comité de suivi de la Banque en collaboration avec des partenaires comme ENDA pour la poursuite de la concertation autour de l'énergie ;
- Rechercher les financements appropriés pour la poursuite des actions

- S'appuyer sur l'expertise nationale et régionale, notamment des institutions compétentes comme ENDA.

ANNEXES

Tableau synthétique des plans d'action

Pays	Axes stratégiques	Actions prioritaires
Mali	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Santé - Nutrition – Population <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la lutte contre les maladies de la mère et de l'enfant • Accessibilité géographique et financière des populations aux services de santé • Renforcement des capacités des communautés dans la gestion de leurs problèmes de santé ▪ Education <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'accès à la scolarisation et à l'alphabétisation ainsi que la qualité de l'éducation • Gestion décentralisée des ressources humaines et financières • Approche genre, éducation sanitaire et environnemental • Promotion du secteur privé ▪ Eau – Assainissement – Environnement <ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition de l'eau potable • Développement des infrastructures d'évacuation des eaux usées et des excréta • Développement des systèmes d'information environnementale • Développement de système de collecte et de transformation des déchets urbains • Réduction des émissions d'oxyde de carbone • Gestion durable des ressources naturelles • Élaboration des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme ▪ Développement rural <ul style="list-style-type: none"> • assurer la sécurité alimentaire • restauration et maintien de la 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en œuvre du projet « Energie Domestique et Accès aux services de Bases en milieu rural » avant fin 2003 à travers : <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place et opérationnalisation de l'Agence Malienne pour le développement de l'énergie Domestique et de l'Electrification Rurale (avril 2003); • mise en place du Fonds d'électrification Rurale et son alimentation (décembre 2003) • établissement du plan directeur et d'un programme décennal d'électrification rurale (août 2003) • appui institutionnel aux services techniques de l'énergie (mars 2003) ▪ Renforcement des capacités des opérateurs intervenant dans le secteur (décembre 2003) ▪ Plates-formes multifonctionnelles <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite et achèvement du Projet en cours jusqu'en 2004 à travers la mobilisation des financements complémentaires (dans l'immédiat) • Formulation et lancement d'un programme national portant sur l'équipement en plates formes multifonctionnelles et réseau d'eau et/ou éclairage de 5000 villages sur 12 000

	<p>fertilité du sol ;Valorisation de l'important potentiel hydro-agricole du pays</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement des principales filières (agricoles, animales, forestières et halieutiques) ; • Désenclavement des zones rurales ; • Développement des terroirs et des ressources naturelles. ▪ Développement du secteur privé • renforcement des capacités des organisations du secteur • Promotion de l'émergence des filières de formation professionnelle ; • Mise en œuvre des composantes du Programme Intégré d'Appui à la Compétitivité ; • Mise en place d'un système financier solide et performant ; • développement des activités génératrices de revenus. • encadrement et organisation de l'artisanat minier ; <p>Renforcement des capacités des différents acteurs de la filière.</p>	
<p>Bénin</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolidation de la stabilité macro-économique du Bénin ▪ Renforcement du cadre macroéconomique et consolidation des sources de la croissance à travers une agriculture diversifiée, un secteur des services performant, un secteur industriel développé et des infrastructures de base renforcées ▪ Amélioration de l'accès à l'éducation de base, à l'alphabétisation, aux soins de santé primaire, à l'eau potable, la lutte contre le VIH Sida et le paludisme ▪ Lutte contre la corruption, consolidation de la démocratie et la décentralisation 	<p>Le plan d'action est défini sur une période de 6 mois à partir de l'atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Séminaire de restitution des résolutions de l'atelier de Dakar, ▪ Identification des besoins énergétiques sectoriels par approche participative, ▪ Harmonisation du plan d'action énergétique avec le DRSP ▪ Séminaire de validation des résultats de l'enquête, ▪ Elaboration du plan d'action au niveau national, ▪ Réunion des partenaires au développement pour recherche de financement, ▪ Mise en œuvre, suivi et évaluation.

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promotion du développement communautaire, Promotion de l'emploi et des activités génératrices de revenus. 	
Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accélérer la croissance et la fonder sur l'équité • Information / Formation • Amélioration de la productivité et accès aux marchés ▪ Garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base • Accès à l'éducation de base et à l'alphabétisation • Amélioration de la qualité de l'éducation • Maîtrise de l'eau pour la consommation • Mini adduction de l'eau • Contribution à l'amélioration des indicateurs de santé des plus pauvres • Mesures appropriées de gestion des ordures ménagères • Réduction des disparités villes-campagnes • Promotion des énergies alternatives et développement de l'efficacité énergétique • Réalisation des études d'impact sur les projets énergie ▪ Elargir les opportunités en matière d'emplois et d'activités génératrices de revenus <p>Promotion de l'hydraulique villageoise Accroissement et diversification des sources de revenus Transformation et conservation des produits agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la bonne gouvernance • Mise à disposition de l'énergie pour de meilleures conditions de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place des systèmes de production d'énergie et d'approvisionnement en hydrocarbures. ▪ Elaborer et mettre en œuvre un programme MDE. ▪ Favoriser le raccordement au réseau électrique. ▪ Equiper les infrastructures scolaires en systèmes fournissant les services énergétiques nécessaires. ▪ Réaliser des puits et forages en grand nombre et les équiper. ▪ Coupler aux points d'eau les réseaux de mini adduction et de petite irrigation. ▪ Equiper les centres de santé et normaliser les structures sanitaires. ▪ Favoriser la production énergie par la valorisation des déchets. ▪ Elaborer un plan national d'électrification rurale. ▪ Promouvoir l'utilisation du GPL, du Bio gaz, du solaire et de l'éolien. ▪ Réaliser des études d'impact sur l'environnement des projets énergétiques. ▪ Mettre en place des systèmes d'exhaure et d'irrigation. ▪ Installer des PMF pour les activités de contre saison. ▪ Mécaniser l'agriculture. ▪ Diffuser des technologies énergétiques. ▪ Equiper les coopératives d'équipement de froid et de séchage. ▪ Electrifier les structures décentralisées.
Togo	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agriculture : • Gain de productivité • Transformation et conservation • Désenclavement ▪ Education • Accès à l'éducation de base 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet électrique rural et renforcement des capacités des communautés, ▪ Programme d'électrification des infrastructures scolaires en milieu rural, ▪ Renforcement des capacités de tous les partenaires de l'éducation, ▪ Electrification d'infrastructures sanitaires,

	<ul style="list-style-type: none"> et à l’alphabétisation • Amélioration de la qualité de l’éducation ▪ Santé • Amélioration des indicateurs de santé ▪ Eau • Accroître l’approvisionnement en eau potable ▪ Environnement • Rationaliser l’exploitation des ressources naturelles et les valoriser • Promouvoir l’utilisation des énergies alternatives ▪ PME PMI • Améliorer la productivité • Accéder au marché • Développer des moyens de communication ▪ Energie • Renforcer les capacités de production d’énergie • Réaliser des réseaux d’interconnexion 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme de réalisation des points d'eau en milieu rural et semi-urbain, ▪ Programme de reboisement national, ▪ Programme de promotion de l'utilisation du gaz et foyers améliorés, ▪ Programme d'éducation environnementale ▪ Programme d'appui aux PME/PMI en milieu rural, ▪ Projet gazoduc, ▪ Projet d'interconnexion CEB-NEPA.
Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de la disponibilité d’unités de transformation et de conservation des produits locaux ▪ Accroissement de la dissémination des unités de pompage et d’irrigation motorisés ▪ Electrification des concessions d’électrification rurale ▪ Electrification rurale et création de richesse (promotion des activités productives) ▪ Combustibles domestiques et utilisation rationnelle de l’énergie ▪ Combustibles domestiques et création de richesses (aménagement forestier) 	<p>Plan d’action 2003 - 2008</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Adapter et renforcer les structures chargées des politiques énergétiques, ▪ Elaborer des plans directeurs de développement des différents sous-secteurs en adéquation avec les objectifs de lutte contre la pauvreté, ▪ Accélérer l’attribution au secteur privé des concessions d’électrification rurale, ▪ Relever le taux d’électrification rurale de 8% à 15% au minimum en 2005, ▪ Electrifier la totalité des chefs-lieux de communautés rurales, ▪ Equiper au moins 50% des ménages en foyers améliorés, ▪ Poursuivre la butanisation en appuyant à l’équipement des ménages en réchauds à gaz, ▪ Promouvoir la généralisation de l’utilisation de meules casamançaises pour la production de charbon de bois ▪ Soutenir la diversification de combustibles : production locale de gel fuel, utilisation de pétrole lampant comme combustible de cuisson
Mauritanie	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès équitable sur l’ensemble du territoire, de tous les citoyens aux services sociaux de base, notamment en matière d’éducation, de santé, d’eau potable, 	<p>Plan d’action 2003 - 2007 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Electrification de 24 chefs lieux de moughtaa et de villes intérieures, ▪ Projet d’extension de réseau villes (Nouakchott et Nouadhibou), ▪ Extension du réseau national interconnecté issu

	d'alimentation, de logement, de communication, et plus généralement de cadre de vie	<p>de Manantali</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet de diffusion de kits solaires, ▪ Programme butanisation, ▪ Projet diffusion de pompage solaire et éolien, ▪ Projet éolien de Nouadhibou, ▪ Programme régional solaire. <p>Actions à très court terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'organisation d'un atelier pour l'élaboration d'un plan d'actions national de l'énergie à ▪ Intégrer dans la version révisée du CSLP. ▪ La recherche de financement des actions prioritaires retenues. ▪ L'assistance à la préparation de l'atelier et à la finalisation du plan d'actions.
Guinée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Révision de la Lettre de politique énergétique ▪ Relance de la réforme institutionnelle du secteur de l'énergie ▪ Levée des obstacles à l'utilisation des ENR ▪ Promotion de la participation du secteur privé dans la fourniture des services d'énergie ▪ Promotion de la participation du secteur privé dans la fourniture des services d'énergie ▪ Elaboration et mise en œuvre des programmes prioritaires (Electrification rurale, Plate-forme multifonctionnelle, Energies domestiques) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mener des campagnes d'information et consultation des populations à la base sur leurs besoins et les options énergétiques ; ▪ Consulter les acteurs au niveau central sur l'intégration intersectorielle de la nouvelle politique énergétique et consultation des partenaires stratégiques ; ▪ Elaborer et validation de la nouvelle politique énergétique ; ▪ Achever les études stratégiques ; ▪ Remobiliser les bailleurs de fonds ▪ Alléger la fiscalité ▪ Mettre en place un Fonds d'électrification ▪ Renforcer les capacités locales ▪ Adapter le cadre légal et réglementaire ▪ Mener des campagnes d'information et de sensibilisation du secteur privé ▪ Mettre en place des mesures d'appui spécifiques ▪ Lancer le projet pilote ERD ▪ Réaliser l'étude du schéma directeur de l'électrification des villes de l'intérieur ▪ Evaluer la phase pilote ▪ Elaborer et adopter un document de projet ▪ Rechercher des financements ▪ Démarrer le projet ▪ Informer et sensibiliser sur les techniques améliorées de cuisson

AGENDA

Atelier Energie et pauvreté : Energies modernes et réduction de la pauvreté

V. JOUR 1, Mardi 4 Février 2003	
8:30- 9:00	Enregistrement
9:00-09:30	<p>Session d'ouverture:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les enjeux de l'après Johannesburg, organisation et objectifs du séminaire Dominique LALLEMENT, Manager d'ESMAP (Programme d'Assistance et de gestion du secteur Energétique) • La pauvreté énergétique en Afrique Ananda COVINDASSAMY, Manager de l'unité Energie Afrique de la Banque Mondial • Allocution d'accueil Son excellence Macky SALL, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique, Sénégal
<p>Partie 1: Quels sont les liens entre énergie et réduction de la pauvreté? Président de séance: Monsieur Macky Sall, Ministre, <i>Sénégal</i></p>	
09:30 -11:00	<p>Energie, Pauvreté, les objectifs de développement du Millénaire et les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté : Panel de Ministres ou chefs de délégation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remarques introductives, le NEPAD et l'énergie en Afrique M. Alioune FALL, Président de la commission de régulation du secteur électricité du Sénégal <p>Présentation des enjeux énergétiques de chaque pays et attentes vis à vis de l'atelier</p> <p>Son Excellence Macky SALL, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique, Sénégal</p> <p>Son Excellence Abdoulaye Abdoukader CISSE, Ministre des Mines des carrières et de l'Energie, Burkina Faso</p> <p>Son Excellence Hamed D. SEMEGA, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, Mali</p> <p>Son Excellence Mohamed Ould NANY, Ministre des Affaires Economiques et du Développement Mauritanie</p> <p>Son Excellence Mustapha KANE, Ministre de l'Hydraulique et de l'Energie, Mauritanie</p> <p>Son Excellence Maleke CAMARA, Ambassadeur de Guinée au Sénégal</p> <ul style="list-style-type: none"> • Discussion avec les participants
11:00-11:30	Pause
11:30-12:15	<p>Témoignages introductifs de l'impact pratique de l'utilisation d'énergies modernes Président de séance : Son Excellence Hamed D. SEMEGA , Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau, Mali</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Genre : Mme Yvonne FAYE, responsable de la FOPEN (Fédération des organisations pour la Promotion des Energies Nouvelles) • Agriculture : M. Khassim NDOUR, Exploitant Agricole • Eau : M. Michel TINE, Responsable de Vent Eau pour la Vie • Education : Mr MBAYE, APRODEST Sénégal • Consommateurs : Mme Salimata Diarra COULIBALY, Présidente des consommateurs du Mali (ASCOMA)
12:15-13:30	Déjeuner / pause
Partie 2: Quel apport le secteur énergétique peut-il fournir aux autres secteurs pour compléter leurs actions de réduction de la pauvreté ?	
14:00-14:15	Organisation et objectifs des groupes de travail Sectoriels Moussa Kola CISSE, ENDA
Groupes de travail SECTORIELS	
14:15-17:00	Groupes de travail sectoriels
17:00-18:00	Présentation / Discussion de GVEP- Partenariat Global pour l'Energie Villageoise
19:30-21:00	Cocktail dînatoire, Salon Vert Hôtel Méridien

VI. JOUR 2, Mercredi 5 Février, 2003 Président de séance : Son Excellence Ould NANY, Ministre des affaires Economiques et du Développement, Mauritanie	
9:00-11:00	<ul style="list-style-type: none"> • Restitution des groupes de travail : Agriculture "EAU" et "Education". • Discussion, réactions
	<ul style="list-style-type: none"> • Restitution du groupe de travail "PME/PMI" et "Santé" • Discussion, réactions
11:00-11:20	Pause
Partie 3: Quels mécanismes d'accès à l'énergie pour répondre aux besoins et contribuer à la réduction de la pauvreté ? Président de séance: Ministre, <i>Abdoulaye Abdoulkader CISSE, Burkina Faso</i>	
11:30-12:45	Etude de cas : <ul style="list-style-type: none"> • Réforme du secteur électrique et accès à l'énergie en Afrique Subsaharienne : Kouo DIBONGUE, ENDA • Le cas du GPL AU Sénégal : M. Pape Alassane DEME, Expert combustible domestique, PROGEDE GPL (programme de gestion durable et participative des énergies traditionnelles et substitution) • Gestion de la ressource en bois et énergies de substitution : le PROGEDE au Sénégal M.Mamadou DIANKA, Responsable composante demande PROGEDE • Les sociétés de services décentralisés au Mali : Guy MARBOEUF, expert Technique, électricité de France • Plates-formes multi fonctionnelles au Mali : Mme Emma Kourouma NIANG, Directrice

	<ul style="list-style-type: none"> • Les Micro-centrales hydrauliques en Guinée : M. Alpha DIO-BARRY, chef de service, Energie Renouvelable, Ministère de l'Energie, Guinée 	
13:10-14:10	Déjeuner/ pause	
14:30-15:30	Panel, Modes de financement de développement des services énergie <ul style="list-style-type: none"> • M. Amadou Anta SAMB, Caisse Nationale de Crédit Agricole, Sénégal • M. Ibrahim TOGOLA, Mali Folkecenter, Mali • M. Mathieu Nema KOLIE, Inventeur des fours kolies, Guinée • Mme Mariam DIOP, DANIDA 	
15:30-15:45	Introduction, organisation et objectifs des groupes de travail par Pays Moussa Kola CISSE, ENDA	
Groupes de travail PAYS		
15:45-17:00 Pause 17:15-18:30	Groupes de travail par Pays <i>Ouverture aux autres participants à la discrétion des délégations pays.</i>	<i>Possibilité de rencontre multilatérale délégation pays-donneurs afin de discuter des sources possibles de financement pour le plan d'action.</i>
20:00- 22:30	Dîner, au restaurant Terrou-Bi	
VII. JOUR 3, Jeudi 6 Février, 2003 Président de séance : Son Excellence Mustapha KANE, Ministre de l'Hydraulique et de l'Energie, Mauritanie		
9:00-11:00	Restitution des groupes de travail PAYS: présentation des plans d'action et des prochaines étapes. Une restitution par délégation-pays invitée	
11:00-11:30	Pause	
11:30-11:45	<ul style="list-style-type: none"> • Retour d'expérience sur le séminaire • Discussion ouverte sur les suites de ce séminaire 	
12:15-13:00	Allocution de Fermeture: Son Excellence Adjibou SOUMARE, <i>Ministre du Budget, Sénégal</i>	
13:00-14:30	Déjeuner	
15:00-18:30	Visite de site (Touba gaz) et/ou Réunions bilatérales et/ou réunion plan d'action coordination GVEP Départ pour la Visite de site à 15:00 à la réception de l'hôtel Méridien	

DOCUMENTS DISTRIBUES

LALLEMENT, Dominique.- Les enjeux de l'après Johannesburg, organisation et objectifs du séminaire.- ESMAP.-2003.- 5p.

COVINDASSAMY, Ananda.- La pauvreté énergétique en Afrique.- Washington : Banque Mondiale.- 2003.- 4p.

FALL, Alioune.- Energie pauvreté, les objectifs de développement du millénaire et les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté : remarques introductives, le NEPAD et l'énergie en Afrique.- Dakar : Commission de Régulation du secteur de l'électricité au Sénégal.-2003.- 6p.

SALL, Macky.- Energie pauvreté, les objectifs de développement du millénaire et les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté : remarques introductives, le NEPAD et l'énergie en Afrique.- Dakar : Ministère des mines, de l'énergie et de l'hydraulique.- 2003.- 8p.

NANY, Mohamed Ould.- Energie pauvreté, les objectifs de développement du millénaire et les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté : remarques introductives, le NEPAD et l'énergie en Afrique.- Nouakchott : Ministère des affaires économiques et du développement.-2003.- 4p.

SEMEGA, Hamed Diane.- Enjeux énergétiques du Mali, attentes vis à vis du séminaire.- Bamako : Ministère des mines, de l'énergie et de l'eau.- 2003.- 6p.

KABA, Mory.- Energie et pauvreté, les objectifs de développement du millénaire et les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté : remarques introductives, le NEPAD et l'énergie en Afrique.- Bissau : Ministère de l'hydraulique et de l'énergie.-2003.- 8p.

FAYE, Yvonne.- l'importance de l'approche genre dans le secteur de l'énergie.- Dakar : FOPEN.- 2003.- 10p.

NDOUR, Kassim.- Impact pratique de l'utilisation d'énergies modernes.- Dakar.- 2003.- 2p.

TINE, Michel.- Impact pratique de l'utilisation d'énergies modernes.- Thiès : GIE du vent l'eau pour la vie.- 2003.- 4p.

NDIAYE, Diougal.- Impact pratique de l'utilisation d'énergies modernes.- Diaoulé.-2003.-

COULIBALY, Salimata Diarra.- Vécu du consommateur au Mali.- Bamako : ASCOMA.- 2003.- 8p.

GVEP.- Mettre l'énergie au service de la réduction de la pauvreté : les gens, la productivité et les partenariats.- Washington : Banque Mondiale.- 2003.- 4p.

GROUPE EAU ET ENVIRONNEMENT.- Quels apports le secteur énergétique peut-il fournir aux autres secteurs pour compléter leurs actions de réduction de la pauvreté.-2003.- 4p.

GROUPE PME/PMI.- Quels apports le secteur énergétique peut-il fournir aux autres secteurs pour compléter leurs actions de réduction de la pauvreté.-2003.- 4p.

GROUPE AGRICULTURE.- Quels apports le secteur énergétique peut-il fournir aux autres secteurs pour compléter leurs actions de réduction de la pauvreté.- 2003.- 4p.

GROUPE EDUCATION.- Quels apports le secteur énergétique peut-il fournir aux autres secteurs pour compléter leurs actions de réduction de la pauvreté.- 2003.- 2p.

- GROUPE SANTE.**- Quels apports le secteur énergétique peut-il fournir aux autres secteurs pour compléter leurs actions de réduction de la pauvreté.- 2003.- 4p.
- DIBONGUE, Kouo.**- Réforme du secteur électrique et accès à l'énergie en Afrique Subsaharienne.- Dakar : Enda.-2003.- 5p.
- DEME, Pape Alassane.**- La substitution du gaz butane aux combustibles ligneux au Sénégal.- Dakar : PROGEDE GPL.- 2003.- 11p.
- LO, Youssou, DIANKA, Mamadou.**- Gestion de la ressource en bois et énergies de substitution : le PROGEDE au Sénégal.- Dakar : PROGEDE.- 2003.- 9p.
- MARBOEUF, Guy.**- Les sociétés de services décentralisés au Mali : les expériences d'EDF et de ses partenaires en matière de SSD au Mali.- Mali : EDF.- 2003.- 3P.
- NIANG, Emma Kourouma.**- Accès des plus pauvres à des sources d'énergie de qualité: plate-formes multi fonctionnelles au Mali. Bamako : Ministère de l'Industrie et du commerce.- 2003.- 12p.
- KOLIE, Néma Mathieu.**- Contraintes liées aux financements des projets énergétiques en Afrique.- Guinée.- 2003.- 3p.
- TOGOLA, Ibrahim.**- Nouvelle approche de développement de l'entrepreneuriat dans le secteur de l'énergie.- Mali Folkecenter.- 2003.- 14p.
- SOKONA, Youba, THOMAS, Jean Philippe.**- Energie et lutte contre la pauvreté.- Dakar : Enda T.M..- 2003.- 4p.
- SENEGAL.**- Energie et Pauvreté : présentation des plans d'action et des prochaines étapes.- Dakar.- 2003.- 6p.
- TOGO.**- Energie et Pauvreté : présentation des plans d'action et des prochaines étapes.- Dakar.- 2003.- 8p.
- MALI.**- Energie et Pauvreté : projet de plan d'actions national pour la réduction de la pauvreté (2002-2006).- Dakar.- 2003.- 7p.
- MAURITANIE.**- Energie et Pauvreté : présentation des plans d'action et des prochaines étapes.- Dakar.- 2003.- 16p.
- BURKINA FASO.**- Energie et Pauvreté : présentation des plans d'action et des prochaines étapes.- Dakar.- 2003.- 10p.
- GUINEE.**- Energie et Pauvreté : présentation des plans d'action et des prochaines étapes.-Dakar.- 2003.- 6p.
- BENIN.**- Energie et Pauvreté : présentation des plans d'action et des prochaines étapes.- Dakar.- 2003.- 12p.